



Chers amis généalogistes,

Le dernier trimestre de l'année 2012 a une fois de plus été riche en manifestations et en événements. Nous avons participé comme chaque année au Salon du livre de Mouans-Sartoux. C'est une bonne occasion d'élargir notre audience vers un nouveau public que nous ne rencontrons pas toujours dans nos journées de généalogie qui, par essence, sont plus centrées sur la généalogie et le patrimoine. Ce week-end est aussi l'occasion de rencontrer des écrivains et des éditeurs qui ne se montrent pas insensibles à notre passion. A la mi-octobre, nous avons fait notre pèlerinage annuel à Levens, journée qui grâce à nos amis les Vigon est toujours une réussite.

En novembre, l'AGAM est sortie de ses frontières traditionnelles avec un déplacement dans le Gard à Nîmes puis avec une participation aux journées régionales de généalogie qui se sont tenues à Montélimar. Ces rencontres nationales permettent de faire connaître notre association, ainsi que de tisser des liens avec nos homologues de toute la France. C'est en novembre aussi que nous avons été invités sur le plateau des matinales de Nice-Télévision pour échanger sur le thème de la généalogie.

Du côté de notre projet Bleuets, de gros progrès ont été réalisés et la deuxième phase vient de démarrer en décembre.

Tout cela est un travail d'équipe et je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui sont la clef de la réussite de nos activités et de nos manifestations.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère vous retrouver très nombreux pour notre assemblée générale de fin janvier.

Patrick CAVALLO



<http://www.ecole-management-normandie.fr>

Nouveau : pour vos courriers liés à l'utilisation de GeneaBank, utilisez l'adresse suivante :
geneabankagam@gmail.com

AGENDA DES MANIFESTATIONS

26 janvier – Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'AGAM, salle paroissiale – 6 rue Caroline – 06100 – Nice. Émargement des adhérents à 9 h 30.

31 mai au 2 juin 2013 – XXII^e Congrès national de généalogie à Marseille (13).

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Réunion mensuelle et permanence d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Permanence de Biot. Le 3^e jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice. Le 2^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1^{er} mardi et le 3^e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Le 4^e samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

Bloc-notes

Les formations, réunions et permanences

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
 - o formation Généatique ;
 - o formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé. Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Prochainement, au programme :

Samedi 19 janvier 2013 au MIN :

- matin, formation GeneaBank ;
- après-midi, permanence.

Mercredi 30 janvier à 14h, lors de la prochaine réunion aux A.D., monsieur Alain BOTTARO, conservateur du patrimoine aux archives départementales, fera une conférence dont le titre est « Vocation maritime de la Maison de Savoie », thème qu'il a déjà traité à Villefranche-sur-Mer le 5 décembre 2012.

Samedi 23 février au MIN :

- matin, permanence Bleuets ;
- après-midi, formation Heredis 13.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Archives départementales - CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Florent FASSI propose, chaque 4^e samedi du mois, une permanence à notre local du MIN, sous forme de séance de formation information selon les souhaits des adhérents (informatique, Poilus, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...).

Mercredi 27 février aux A.D., Gérard CHARLES, adhérent de l'AGAM, présentera la généalogie d'une famille BONFIGLIO de 1344 à 1675 d'après un manuscrit original comportant 70 pages.

Samedi 23 mars au MIN : le programme sera défini ultérieurement.

Mercredi 27 mars aux A.D., Gilles BOUIS, archiviste et bibliothécaire du diocèse de Nice, président de l'association des archivistes de l'Église de France, fera une conférence sur « Le vocabulaire de l'Église concordataire en France (1801-1906). Clergé, paroisses et établissements publics du culte ».

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Stéphanie CALVIERA-RAYER, bulletin, groupe Italie, info CD naturalisations, gestion de la liste de diffusion *yahoogroupes* : sterayer@yahoo.fr
- AGAM (Patrick CAVALLO) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges ROLAND) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Cotisation AGAM 2013

Renouvellement des cotisations pour 2013 :

- Cotisation individuelle : 20 €.
- Cotisation couple : 30 €.
- Abonnement à la revue Provence Généalogie :
 - o Ajouter 18 € pour les résidents en France ;
 - o Ajouter 32 € pour les résidents dans les DOM-TOM ou à l'étranger.

Les personnes ayant adhéré à partir du 1^{er} septembre 2012 sont à jour de leur cotisation 2013.

Un bulletin de renouvellement à découper et à remplir figure en avant-dernière page.

La cotisation est à adresser au secrétariat :

AGAM - Le Moulin du Négron
1 Bd Colonel Giaume
06340 La Trinité

Faites-nous savoir si vous désirez obtenir une attestation fiscale pour la cotisation 2012 et/ou le timbre de la FFG.

N'oubliez pas, alors, de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Évolution de la base AGAM

Évolution de la base AGAM depuis octobre 2012.

Au 20/12/2013, la base de données comprenait 826 422 actes.

Relevés ajoutés depuis le 1^{er} octobre 2012 :

- Les FERRES, mariages 1745-1903, 357 actes.
- GILETTE, mariages 1719-1722, 11 actes.
- ISOLA, naissances 1702-1815, 3363 actes non corrigés.
- ISOLA, décès 1702-1815, 2171 actes non corrigés.
- LUCERAM, naissances 1904-1912, 193 actes, non vérifiés.
- LUCERAM, mariages 1915-1920, 38 actes, non vérifiés.
- MOULINET, naissances 1861-1937, 1558 actes corrigés en remplacement de 1545 actes.

- MOULINET, décès 1861-1972, 2022 actes.
- PEONE, mariages 1861-1905, 180 actes.
- St-DALMAS-LE-SELVAGE, mariages 1861-1903, 93 actes.

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Alain OTHO.

Les tables décennales en accès libre sans délai

Lu sur le Flash n° 190 de novembre 2012 de la Fédération française de généalogie :

Vous souhaitez consulter les tables décennales de 1993 à 2002, celles de la décennie précédente ou encore celles d'il y a 30, 40, 50, 60 ou 70 ans ? Sachez que c'est possible ! Alors que les actes de l'état civil eux-mêmes, ceux retraçant les naissances et mariages sont accessibles après un délai de consultation de 75 ans, **les tables dressées tous les 10 ans avec les noms et prénoms et dates des actes ne sont soumises à aucun délai.** Vous pouvez donc tranquillement vous rendre en mairie, au service de l'état civil et demander ces fameuses tables si utiles pour démarrer ou débloquer une généalogie.

Comment est-ce possible, puisque l'idée communément admise est que ces tables font partie de l'état civil et par conséquent, qu'elles sont soumises aux mêmes délais de consultation ? **La loi sur les archives de 2008 est muette sur la question.** Pas une fois dans ce texte, les tables décennales ne sont mentionnées. Le décret de 1962 sur l'état civil ? Il n'en parle pas non plus et de toutes les façons, il n'est pas à jour, car il fait toujours référence au délai de 100 ans et non de 75 ans, comme l'a souligné la CADA (Commission d'accès aux actes administratifs) en février dernier dans une affaire opposant un généalogiste à l'état civil d'Angers. Alors ?

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à
AGAM

à l'attention de Stéphanie CALVIERA-RAYER
Archives départementales des Alpes-Maritimes
Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble
06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à sterayer@yahoo.fr. Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

La solution justement a été donnée par la CADA, au détour d'un « Conseil », c'est à dire une réponse à une question d'un maire qui portait, d'ailleurs, plus sur la réutilisation des tables décennales que sur leur communication.

Sollicitée par le maire de Haguenau, la Commission dans sa séance du 21 décembre 2010, a conclu que les tables décennales étaient librement communicables à toute personne qui en faisait la demande. Selon la CADA, c'est ce qu'il résulte de la lettre de la loi : « le législateur a entendu instaurer la libre communicabilité dès leur établissement non seulement des registres de décès, mais également des tables décennales de naissance, de mariage et de décès. L'accès à ces documents administratifs s'exerce, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration, **soit par consultation gratuite sur place, soit par courrier électronique et sans frais** lorsque le document est disponible sous forme électronique, soit, sous réserve que la reproduction

ne nuise pas à la conservation du document, **par la délivrance d'une copie** sur un support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puissent excéder le coût de cette reproduction et de l'envoi du document ».

Les généalogistes attentifs auront bien noté la double réponse de la CADA, à la fois sur les tables décennales et **sur les registres de décès, tous deux communicables sans délai.**

Note : Merci au service juridique et de l'état civil de Gisors (27) ; merci, également, au Groupe Facebook Généalogie 16 qui a fait surgir cette information.

Source : article de Guillaume de MORANT sur le site de la Revue Française de Généalogie : <http://www.rfgenealogie.com/content/view/full/113299>

Louise BETTINI.

Un adhérent nous remercie

J'ai plus de 86 ans et je travaille depuis plus d'un demi-siècle à ma généalogie. Il est temps de passer le flambeau à mes descendants.

Mon arbre compte plus de 2000 personnages et je ne compte plus les voyages et démarches entrepris pour le faire.

Je dois beaucoup à l'AGAM et je pense particulièrement aux personnes qui m'ont aidé comme M. TRÉMELLAT, qui m'ont fait découvrir cette activité et à toutes les personnes qui ont travaillé aux relevés des archives.

Je regrette que la Généalogie ne s'enseigne toujours pas dans les écoles françaises et que les « petits notables des villages » sont toujours prêts à s'approprier les portraits de famille, les souvenirs de nos ancêtres, au lieu de chercher à les partager.

Il me semble aussi qu'avec l'informatique nous entrons dans une nouvelle ère dont nous ne pouvons pas imaginer le développement.

Merci encore et bien amicalement.

Théo MATTEUDI

Évolution de la présentation du bulletin

Le monde évolue. La présentation du bulletin de l'AGAM également !

Faites-nous part de vos remarques. Merci.

Il y a trois ans, alors que j'apportais ma petite pierre au remarquable travail que Stéphanie consacrait à l'élaboration du bulletin, je titrais en bas de la première page : « **Le monde évolue. La présentation du bulletin de l'AGAM également !** ». Je peux reprendre ces mêmes phrases pour ce numéro de Noël 2012, le 20^e de la série, le 12^e depuis cette dernière évolution.

Trois ans, il est temps de se remettre en question, de faire progresser de nouveau la présentation de ce bulletin.

Le changement le plus visible concerne bien sûr le bandeau de la première page. Je dois remercier tout spécialement mesdames Marie PATURLE et Murielle CHARABOT qui m'ont apporté leurs connaissances en paléographie pour élaborer le nouveau graphisme de l'acronyme AGAM, graphisme qui se veut plus sérieux, plus élégant, plus rigoureux. Il s'agit de donner une image de notre association la plus fidèle, la plus positive.

Les autres évolutions sont moins visibles comme le changement de police de caractère des textes, ou même « transparentes » car techniques.

Je n'ai aucune compétence particulière ni reçu de formation dans le domaine de l'édition et je ne me sens pas capable d'apporter de nouvelles améliorations dans la conception du bulletin, évolutions qui seront pourtant nécessaires.

J'ai mis à la disposition de l'association mes modestes compétences dans ces domaines et je ne tiens absolument pas à m'accrocher à une fonction que d'autres pourraient assumer plus efficacement.

Aussi, avis aux amateurs !

« **Faites-nous part de vos remarques. Merci.** »

Alain OTHO.

Le projet Bleuets

La force et l'âme d'une association ce sont ses bénévoles. Le lancement d'un projet est toujours révélateur de son dynamisme. L'équipe du projet Bleuets a relevé le défi de la plus belle manière depuis l'an dernier.

Avoir une idée est une chose, la réaliser c'est encore mieux. Nous nous sommes lancés dans un projet ambitieux qui s'enrichit au fil des mois, des rencontres et des échanges. Nous comprenons alors d'autant plus l'importance de se mobiliser pour la mémoire de tous ces hommes et femmes morts durant le 1^{er} conflit mondial dans les Alpes-Maritimes.

Chacun apporte sa contribution. Certains ne feront qu'une photographie, un relevé d'un village, d'autres plusieurs, mais ensemble nous reconstituons une page de notre histoire commune.

Premiers résultats

La première phase dite d'investigations en est au stade final. Elle consiste à croiser la mémoire gravée (monuments, plaques et stèles) aux actes d'état civil, afin de constituer le premier relevé de tous les « Morts pour la France » de notre département.

Au niveau de l'inventaire des monuments, plaques et autres stèles, nous pouvons estimer avoir atteint une couverture de l'ordre de 75%. Comme nous l'avons indiqué dans le bilan 2011, nous avons toujours des difficultés concernant les églises.

Dans ce but, avec patience et diplomatie, Mme Marine AMORETTI a contacté les paroisses et les mairies afin d'identifier toutes les églises possédant ce type d'hommage. Vous retrouverez la liste des communes concernées sur le site de l'AGAM, rubrique *Projet Bleuets*. Si lors d'une de vos balades dominicales vous pouvez nous faire des clichés de celles qui nous manquent, nous sommes toujours preneurs!

Pour les travaux de saisie, nous avons créé une application spécifique sur Excel afin de normaliser nos travaux. Ils comprennent les décès intervenus d'août 1914 à décembre 1925, afin de tenir compte des transcriptions des jugements de disparition (17% des pertes). Plus de 85% des relevés ont été faits, il nous reste une vingtaine de communes à traiter avant le début de la phase 2 de saisie informatique.

Les communes les plus importantes ont été relevées : Antibes (Arlette FIXOT), Cannes (Marine AMORETTI), Grasse (Marie-Louise et Robert FABRE), Nice (Anne-Marie MAISTRE, Renée OLIVARI et Guy SIDLER) et Menton (Colette GRAZZI, Roberte BISCHER)...

Travail de collecte des documents

Dans le même temps, nous avons entrepris la numérisation de sources complémentaires d'informations d'origine civile ou militaire. Par la suite ces données seront transcrites dans notre relevé initial.

Depuis quelques semaines, sur le site des archives départementales, vous avez pu constater la mise en ligne des fiches matricules. Nous venons de signer une convention afin de nous faciliter l'accès aux fiches des « Morts pour la France » de la classe 1872 à 1919. Ce partenariat nous a permis l'accès à plus de 6 500 numérisations.

Mais nous avons aussi récolté des documents aux archives municipales de Nice. En effet la ville de Nice avait réalisé un fichier de tous ses enfants morts pour la patrie. Ces fiches comportent des éléments sur la filiation, la descendance éventuelle, l'adresse... Il existe aussi des fiches spécifiques pour les disparus en mer.

Nous avons aussi eu la chance de retrouver les documents préparatoires à un projet de livre d'or : pour chaque défunt, le dossier comprend, selon les cas, photographies, correspondance avec la famille, coupures de presse, hommage... Il s'agit essentiellement de poilus morts en 1914 et 1915.

Nous avons réalisé la numérisation des engagements volontaires d'avril 1913 à novembre 1920. Plus de 2 000 dossiers qui pourront

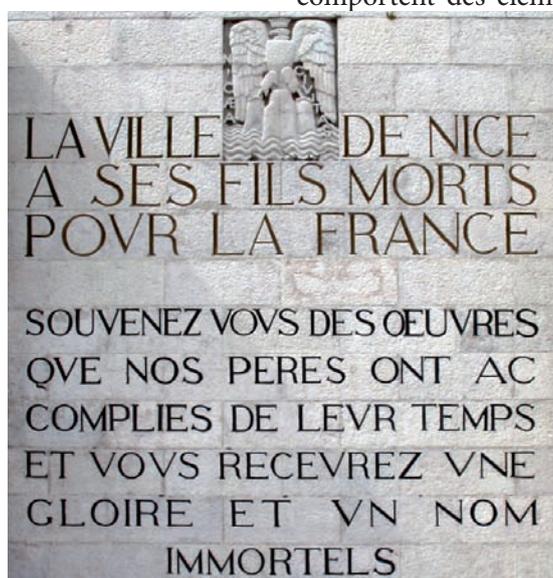
nous aider à compléter le parcours de tous ces hommes.

Dans les mois à venir, nous allons tâcher de consulter les fonds des autres archives municipales du département.

Autre source utilisée, le site « Mémoire des Hommes ». André OTTO-BRUC a entrepris l'inventaire des 6 651 fiches « Mort pour la France » des natifs des Alpes-Maritimes et de leur sépulture. Nous avons constaté, lors de nos consultations, que les hommes morts après le conflit n'ont, souvent, pas donné lieu à l'établissement d'une fiche. Le travail d'André sera utilisé par la suite pour confirmer, compléter et enrichir le travail préparatoire de la phase 1.

André a également entrepris le relevé des tables des conscrits. Son initiative nous permettra de rechercher non plus par année de classe, mais directement par le nom du conscrit. Un formidable outil de travail en perspective !

Autres sources de témoignages qu'il a entrepris de nous rendre accessibles : les journaux tels que *l'Illustration*, le *Miroir*, *Pages de gloire*, *Sur le vif*... Ils proposent des articles, romans et échos, de l'humour, des photos de personnalités militaires et civiles, des cartes de champs de bataille...



Dans les numéros de *Sur le vif*, on retrouve ainsi la liste des personnes disparues et recherchées par les familles.

Nous recherchons toujours des documents familiaux comme, par exemple, l'album de guerre du père de Mme PERUS-MOULINARI qu'elle nous a permis de numériser. Les photographies de ce chasseur alpin nous font découvrir la vie des tranchées et de l'arrière du front d'Alsace et des Vosges : un très beau témoignage qui va enrichir notre fonds iconographique.

Je tiens à remercier Mme DUNAN qui nous a offert une très belle collection de DVD de l'Ecpad (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense).

Présence sur le terrain

Toute au long de l'année, l'équipe s'est mobilisée et a été présente aux différentes journées de généalogie que l'AGAM a animées dans les villages : Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Auban, Moulinet, Saint-Sauveur-sur-Tinée et Levens. L'engouement du public pour notre projet nous a confirmé l'importance de notre action. À chaque fois, nous avons eu l'occasion de faire des recherches et récolter de nouveaux documents.

Le 1^{er} novembre, nous avons assisté à l'inauguration du Mémorial du tirailleur de Menton dans le cimetière du Trabuquet. L'AMTS (Association Mémoire du Tirailleur Sénégalais) a réussi à rendre à chaque tirailleur son identité. Lancée en 2009, son action s'est concrétisée par la réalisation d'une statue, de stèles comportant les 1 137 noms et de plaques historiques retraçant l'histoire de ces troupes. Un exemple à suivre et une très belle réalisation.

Ces déplacements nous ont permis de rencontrer et de faire connaître notre projet auprès des élus, des anciens combattants, des associations et surtout des familles.



Reconnaissance de notre action

En 2012, nous avons entrepris plusieurs démarches pour obtenir des subventions. Le conseil général des Alpes-Maritimes a répondu favorablement le premier.

Suite au communiqué transmis par la Fédération française de généalogie et à nos démarches, nous avons obtenu, en juillet, une aide du ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du « Plan d'action expérimental 2012 : pratiques artistiques et culturelles innovantes, solidarité et éducation populaire ». Sur les 33 dossiers des associations de la FFG, nous avons été les seuls avec la Franche-Comté à avoir été retenus.

Cette subvention nous a permis d'acquérir un matériel de numérisation Généacapture et une imprimante au format A3. Par la suite, ces matériels continueront à être utilisés dans nos autres actions de sauvegarde du patrimoine.

Nous avons déjà entrepris de nouvelles démarches pour financer la phase 3 dite de « présentation et diffusion ». En effet, nous souhaitons investir dans des équipements nécessaires à la réalisation et la conception de nos futurs supports pour les expositions et les actions de communication.

En novembre, lors des journées régionales de généalogie à Montélimar, j'ai pu rencontrer et présenter le projet à M. SEMENTERY, président de la FFG, en présence de Mme BEGUOIN, présidente du CGMP. Il a pu ainsi découvrir concrètement notre projet, son avancement et les débouchés envisagés. Ce week-end a été aussi l'occasion de présenter et d'échanger avec de très nombreux cercles désireux d'entreprendre une démarche identique et de profiter de notre expérience.

L'objectif demeure une mise en ligne le 2 août 2014. Au vu de nos avancées, je suis confiant pour la concrétisation de notre action. Il ne faut pas oublier, que ce n'est pas nous qui fixons la date butoir, c'est notre Histoire ! À l'année prochaine pour un prochain bilan.

Florent FASSI.

Voir, page 31, le compte-rendu de la réunion du 15 décembre.

Quoi de neuf ?

L'AGAM au forum des associations de Nice le 22 septembre

Cette année encore, l'AGAM avait un stand au forum des associations de la ville de Nice.

La manifestation s'est déroulée le 22 septembre dans le palais des expositions de Nice Acropolis. Cet événement est le rendez-vous annuel du tissu associatif de la ville de Nice. Il regroupait, cette année, 286 exposants venant de différents horizons : sport, culture, traditions, aide aux personnes. C'est une manifestation importante avec plusieurs milliers de visiteurs. Pour nous, c'est l'occasion de faire découvrir la généalogie à un nouveau public qui n'est pas forcément venu dans ce but. Cela nous offre également la possibilité de rencontrer (et de nous faire connaître) nos élus locaux qui viennent toujours très nombreux à cette journée.

Nous avons eu ainsi la visite de monsieur Éric CROTTI, président du conseil général des Alpes-Maritimes qui a été très attentif à nos projets et nos explications. Nous avons également rencontré, cette année, les journalistes de Nice-télévision.



Une journée très sympathique avec la présence de Louise BETTINI, Stéphanie CALVIERA, Patrick CAVALLO, Florent FASSI, Michèle PARENTE et Guy SIDLER.

Patrick CAVALLO.



Cela nous a permis de passer en bonne place dans leur reportage couvrant l'événement sur cette chaîne locale : <http://www.youtube.com/watch?v=EQn5JQqeOqE>

J'oubliais de dire que la pause déjeuner de midi a bien sûr été agrémentée par le traditionnel *pan-bagnat* du cercle de la Capelina d'or...



L'AGAM à Brive-la-Gaillarde les 29 & 30 septembre

Pour la première fois, nous nous sommes rendus, les 29 et 30 septembre, à Brive-la-Gaillarde pour le Forum International de Généalogie (GENCO 2012), organisé par l'association Généalogie en Corrèze.

Le salon a ouvert ses portes le samedi à 14 h. Ce qui nous a surprises, c'est la disposition des stands, non pas en ligne, mais en serpentins ce qui obligeait les visiteurs à passer devant tous les exposants.

Nos visiteurs cherchaient sur Contes (des REPAIRE x CASTELLI en regrettant que cela ne commence qu'en 1730), La Brigue (DOMEREGO, ORENGO), La Trinité et Nice.

L'après-midi est vite passé. Monsieur le maire de Brive, Philippe NAUCHE est venu nous saluer en compagnie de Claude JAILLARD président de l'association organisatrice, puis vers 18h nous avons eu l'aubade avec le groupe folklorique *La Bourrée Limousine* suivie d'un cocktail et, pour ceux qui le désiraient, une visite de Brive la nuit avec un petit concert d'orgue à la Collégiale.

Le dimanche matin fut plus calme car il y avait un videgrenier ! Ce qui nous a permis de faire un tour des stands qui étaient au nombre de 156 : cercles généalogiques, libraires, cartes postales, artisans, écrivains, produits régionaux...

Parmi nos visiteurs, il y eut un couple admiratif de notre banderole et qui l'a photographiée, des exposants comme Le Ramurier qui a créé un arbre sous forme de livre



permettant une visualisation plus facile, une page par branche, et Espace Repro qui édite votre livre, même en peu d'exemplaires.

Monsieur MARIO qui cherchait des MARI, MARIA, MARIO a adhéré. Un Berlugan (de Beaulieu comme il le dit), s'intéressait aux FIORINI et GIORDAN de Villefranche. Un Alsacien cherchait le mariage de ROBINI Antoine à Nice (il est sans doute cousin avec Annie FREDIANI) et effectuait une recherche sur les DONADEI de Beuil. Il y eut aussi ceux qui ne s'attendaient pas à nous voir et n'avaient pas avec eux les informations nécessaires pour une recherche efficace.

Ce fut un week-end bien organisé où, vu l'éloignement, nous avons eu plus de demandes sur les Alpes-Maritimes que nous le pensions.

Michèle PARENTE et Annie FREDIANI.

Des arbres pour retrouver ses racines

Événement d'envergure nationale, le 3^e forum Genco de généalogie rassemble jusqu'à ce soir près de 170 associations spécialisées à l'Espace des Trois Provinces, à Brive.

Anne de la Lande

Marcher dans les traces de ses ancêtres et tenter de retrouver ses racines : voilà une quête qui a le vent en poupe au regard de l'ampleur qu'a pris la 3^e édition du forum Genco. « En 4 ans, on a fait de Brive la première place de France pour la généalogie », s'enthousiasme Claude Jaillard, président de l'association Généalogie en Corrèze et organisateur de la manifestation.

Depuis hier et aujourd'hui, de 9 heures à 19 heures, ce sont donc près de 170 associations de généalogie de France et d'une dizaine de pays étrangers qui sont rassemblées à l'Espace des Trois Provinces.

La Montagne - Corrèze - dimanche 30/09/2012



ENQUÊTE. Se faire aider par un spécialiste de la généalogie, un bon coup de pouce pour faire son arbre.
PHOTO : FREDERIC LHERPINIERE

Aux amateurs, le forum Genco donne l'occasion de débiter ou d'approfondir une enquête généalogique, de faire déchiffrer un manuscrit ancien ou de consulter ouvrages spécialisés et documents anciens.

Avec parfois, des quêtes atypiques comme celle qui occupe l'association GenVerre, spécialisée dans la généalogie des verriers d'Europe. « Autrefois, les verriers étaient des dépasseurs de frontières, ils voyageaient beaucoup. Nous aidons donc les gens à retrouver les traces et les traditions de leurs ancêtres qui travaillaient le verre », explique Hubert Gerardin, président de l'association. ■

PROGRAMME

Aujourd'hui. Conférences : à 11 heures : Une enquête généalogique en Belgique et Pays-Bas. À 15 heures : Les gentilshommes verriers, légendes et héritages culturels. À 16 heures : Jean Hac recherche ses ancêtres aux Pays-Bas.

L'AGAM à Mouans-Sartoux les 5, 6 & 7 octobre

Pour fêter l'anniversaire des 25 ans du Festival du livre, l'AGAM était présente les trois journées, occupant son stand habituel.

Le vendredi était la journée des écoliers et des remises de prix en présence de M. le maire et de Mme Gourdon. Nous avons eu des contacts pour l'antenne de Mouans et avons effectué des recherches en tout genre dont une concernait les bergers dans le département. Alain OTHO s'est penché sur le problème et a trouvé, dans la base AGAM, à partir d'une recherche dans tous les champs, plus de 1200 mentions de berger, pâtre, laitier...

Nous avons rencontré des chercheurs pour le Vietnam, la Corse et l'Italie et reçu la visite de deux membres du CG Cannes.

Murielle CHARABOT a fait la connaissance de sa cousine Yvette SCHIELE, membre CGC, toutes deux originaires de Valderoure, la Doire, Séranon, La Bastide 83 et



Châteauvieux 83. Un joli moment, plein d'émotion pour les deux cousines.

Nous avons eu une adhésion. De nombreux visiteurs, pour un vendredi traditionnellement plus calme, se sont arrêtés à notre stand.

Le samedi, le stand était tenu par Louise BETTINI, Murielle CHARABOT, Patrick CAVALLO et Michèle PARENTE.

Le dimanche, dès 10 h, les visiteurs étaient déjà présents. Les questions ont porté sur Guillaumes, Falicon, Grasse, Marie-sur-Tinée, Lyon, la Lozère, la Moselle, l'Italie et les Poilus. On nous demanda, également, de lire un texte en allemand...

Des membres de l'AGAM nous ont rendu visite, A.-M. CHERRIERE, A.-M. JENSEN, J. CAMETZ et G. REIBAUD. Nous avons pu renseigner de nombreux amateurs qui se disaient intéressés par la généalogie.

Présents vendredi et dimanche : Murielle CHARABOT, Mireille GHIGO et Alain OTHO.

Mireille GHIGO.



L'AGAM à Levens le 14 octobre

Le 14 octobre s'est déroulée la 6^e rencontre de généalogie à Levens, dans la salle communale *Le Foun Pench* mise gracieusement à disposition par la municipalité.

Comme d'habitude, Annie et Gérard VIGON avaient tout minutieusement préparé : articles dans la presse locale et régionale, contacts avec les radios, lettres aux élus des communes avoisinantes avec invitations et affiches, invitations individuelles. Ils ont ainsi essayé d'élargir la «publicité» et cela a été profitable.

Dès l'ouverture, les généalogistes confirmés et débutants étaient présents.





À côté des habitués de cette manifestation, nous avons accueilli des généalogistes venant de localités plus lointaines que d'habitude et hors du canton (Nice et même Antibes avec réservations de chambres dans un hôtel de Levens). De 10 h à 12 h 30 puis de 14 h à 17 h, tous les postes de travail ont été occupés.

Grâce à cette organisation, la fréquentation de cette année a été nombreuse.

À noter également que la période — après la rentrée scolaire et avant les premiers jours d'automne — a paru plus propice.

Michèle PARENTE.



L'AGAM à Nîmes les 10 & 11 novembre

Pour la 4^e année consécutive, nous étions présents au 15^e Salon généalogique du Gard au stade des Costières les 10 et 11 novembre 2012.

Le samedi, la pluie et le mistral n'ont pas encouragé les Nîmois à sortir : la matinée fut calme, mais heureusement l'après-midi et le dimanche les visiteurs sont arrivés.

Bien sûr, nous avons eu plusieurs demandes de conseils pour les recherches en Italie.

Mais aussi des interrogations sur Cannes pour les AUBENAS et DARLUC, les enfants abandonnés à Nice, des lectures d'actes.

Un généalogiste, informé par téléphone de notre présence par un couple d'amis qui ont vu notre stand, est venu nous rendre visite, sans ses documents. Nous avons pu l'aider quand même, il viendra nous revoir à Mauguio en mars 2013.

Nous avons reçu avec plaisir nos adhérents : la famille BOURROUILLE qui poursuit ses recherches sur Grasse et Aspremont, Mme ORDAN, cousine d'Annie FREDIANI par les ROBINI, Mme MILLO, accompagnée de son époux, qui



continue la saisie des naissances d'Utelle sur Nimègue. Deux journées bien agréables et très conviviales.

Michèle PARENTE et Annie FREDIANI.

L'AGAM à Montélimar les 17 & 18 novembre



Le *Générama*, un livre ou plus exactement un classeur relié permettant de regrouper 10 générations mais pouvant aller jusqu'à 15, à renseigner à la main et pouvant être agrémenté de dessins personnalisés, a attiré notre attention comme idée de cadeau au stand de Passion-Généalogie.

Le projet « Bleuets » a suscité beaucoup de curiosité et de questions de la part des visiteurs et des exposants.

Notre participation à ces journées nous a permis de rencontrer des adhérents de l'AGAM dont un de l'Isère, venu en train pour participer à cette « permanence » improvisée : il avait besoin d'aide pour effectuer des recherches, d'une formation sur Heredis 13... Un rendez-vous en février 2013 a été pris pour une formation Heredis 13 lors d'un prochain déplacement à Nice.

N'hésitez pas à nous envoyer vos demandes de formation et vos dates de déplacements pour optimiser vos voyages dans les Alpes-Maritimes.

Nous avons fait des recherches sur les familles REPAIRE, CASTELLI, JONCOUR, BALOUX, GUILLONDA, BOYER X ? GUIGO, DOMENGE, MARTIN...

Ces deux journées furent riches en rencontres, échanges (la paroisse Saint-Dominique était le lieu d'accueil des enfants abandonnés sur Nice...) et contacts.

Nous tenons à remercier Nadine CHABANNE EYRAUD, présidente du CGDP et son équipe pour leur accueil et l'organisation de ces journées.

Présents sur le stand de l'AGAM : Louise BETTINI, Patrick CAVALLO, Florent FASSI et Mireille GHIGO.

Mireille GHIGO.

Les XX^{es} journées régionales de généalogie se tenaient à Montélimar les 17 et 18 novembre 2012.

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) avait invité de nombreuses associations et des entreprises spécialisées en généalogie dans la salle Mistral. Sa situation géographique, proche du centre-ville et de la gare, a facilité les déplacements à pied, parfois humides, des exposants et des nombreux visiteurs.

Dès le samedi matin, les premiers visiteurs sont arrivés et Mireille a retrouvé un des fils de l'employeur de sa grand-mère, lingère dans un hôtel à Antibes ; moment nostalgique : l'hôtel, la buanderie, les pignons... la famille de ce visiteur. Il recherchait la carrière d'un douanier qui avait été en poste à Antibes, Cros-de-Cagnes...

M. SEMENTERY (président de la Fédération Française de Généalogie) accompagné de Mme BÉGOVIN (présidente du Centre Généalogique Midi Provence) se sont arrêtés longuement sur le stand pour prendre connaissance du projet « Bleuets » qui a reçu une subvention attribuée par le ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projets « pratique artistique et culturelle innovante, solidarité et éducation populaire ». Seules, deux associations affiliées à la FFG ont bénéficié de cette aide. Cette visite a permis également de présenter les travaux effectués par les bénévoles au sein de l'association : la numérisation des fiches individuelles d'identification familiale et des actes d'état civil au consulat d'Italie, la poursuite des relevés, les formations...

Lors d'un apéritif convivial, les diverses personnalités ont souligné les travaux des associations présentes et leur importance pour la transmission de la mémoire et les recherches généalogiques de chacun.



Suggestions et bonnes adresses

Questions - réponses - recherches

Adressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

Question de Stéphanie CALVIERA : qui a expérimenté la demande de dossier de naturalisation pour un de ses ancêtres et serait d'accord pour nous faire un petit point sur la procédure et de ce qu'il en a découlé ?

Le Yahoogroup de l'AGAM

Les nouvelles mises en ligne d'archives :

(liste complète sur : <http://memorhom.voila.net/index.htm>)

- Les archives municipales de Nantes ont numérisé de nombreux documents, dont les inhumations : <http://www.archives.nantes.fr/PAGES/ENLIGNE/page1.htm#basededonnees>

- A.D. 18 (Cher) <http://www.archives18.fr/article.php?laref=1>

- Le 62 devrait suivre paraît-il pour la fin de l'année.

Autres informations utiles :

- <http://www.famillesparisiennes.org/> : le projet est de construire des outils pour faciliter les recherches sur les familles parisiennes.

- Relevés des BMS de l'Aubrac, situés en Aveyron, Cantal, et Lozère, dépouillés par Généaubrac et mis en ligne avec un accès libre : [http://psinegre.free.fr/actes/index\\$.php](http://psinegre.free.fr/actes/index$.php)

- Sites sur les vieux métiers :

<http://www.eclatdebois.org/recherche.htm>, www.antan.info

- Les ressources généalogiques du Service historique de la Défense (SDH) et les inventaires disponibles en ligne, l'exemple des contrôles des troupes :

http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/IMG/o_actualites/manifestations/20120930_NP_SHD_DPV_PRESENTATION-GENE2012.pdf

- Un portail sur les recherches en Italie :

<http://www.venarbol.net/liens/recherches-en-italie>

- Une base de données des visas accordés aux émigrants par la préfecture de Bordeaux au cours du XIX^e siècle :

<http://www.visasembordelais.fr/>

- Site sur www.lesfrancaisaverdun-1916.fr/

- Visionner les fiches matricules des Alpes-Maritimes pour les conscrits de 1872 à 1910 : <http://www.basesdocumentaires-cgo6.fr/os-html/amam/home.html>, entrez dans la case rechercher (exemple, 01R 1887 si le conscrit est de la classe 1887). On obtient plusieurs réponses, dont le « Fonds du service historique de l'armée 1887 » ; un petit clic vous indiquera sur la partie droite de la page les numéros matricules ; il suffit de cliquer sur « afficher le lot d'images », et de tourner les pages.

- Listes d'esclaves captifs des barbaresques Algériens, Tunisiens, Marocains et Lybiens (Français rachetés en 1785 à Alger par l'ordre de la Trinité) : <http://sitamnesty.wordpress.com/2011/04/20/listes-de-vos-ancetres-esclaves-des-musulmans/>

- Adresses des archivistes diocésains sur :

<http://cerclegenealogiquedelanguedoc.pagesperso-orange.fr/> (mise à jour en septembre 2012) auxquels on peut écrire afin de leur demander les copies d'actes religieux tels que baptêmes et mariages. Renseignez au maximum votre demande : liens avec les personnes concernées, les noms et prénoms, les dates et lieux, la filiation... afin que le sérieux de la demande soit ainsi confirmé. N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse. Selon les diocèses et la disponibilité de leurs services, on obtient parfois des documents qui complètent bien les biographies de nos ancêtres pas trop lointains, car, pour les plus anciens, les archives ont souvent (mais pas toujours) été déposées aux A.D.

Stéphanie CALVIERA, décembre 2012.



Logiciels de généalogie

Généatique :

Généatique 2013 est sorti. Il sera bientôt accessible en démonstration sur les ordinateurs de l'association lors des permanences et réunions. Nous pourrions vous présenter les nouvelles évolutions dès qu'elles auront été testées.

Heredis :

Heredis 13 est également sorti.

La suite Bleue d'Heredis offre des logiciels adaptés à chaque généalogie. Pour la première fois, tous les logiciels Heredis ont une structure commune et communiquent entre eux : PC, Mac, iPhone/iPad/iPod touch.

Cela veut dire que les généalogistes peuvent échanger très facilement leurs fichiers avec un généalogiste sur PC ou sur Mac ou avec un iPhone/iPad/iPod touch (nécessite l'installation d'une licence Heredis spécifique à chaque plateforme). Gardez votre généalogie à jour en la synchronisant via la connexion WIFI (ou une clé USB) !

Tous les logiciels de la nouvelle génération deviennent illimités en terme de saisie.

L'application pour iPhone, iPad et iPod touch dispose de toutes les qualités du logiciel Heredis. L'utilisateur peut

importer un fichier Gedcom, synchroniser sa généalogie qui est sur son ordinateur, échanger une branche avec un cousin qui a un PC ou encore montrer ses arbres sur six générations, les envoyer par email et les imprimer depuis son iPad ou son iPhone.

Heredis 13 PRO dispose de fonctionnalités typiquement françaises. Des outils tels que la saisie d'après un acte ou les monographies Filiatus sont disponibles dans cette version. Nouveautés : saisie d'après un acte, synchronisation entre toutes les machines, géolocalisation et cartes intégrées, livres illustrés, et bien d'autres encore...

Heredis pour iOS (version Heredis pour iPhone, iPad et iPod touch) gratuitement sur l'App Store.

Si vous souhaitez essayer un des logiciels avant votre achat, ils sont disponibles directement sur www.heredis.com gratuitement et sans limite dans le temps.

D'ici quelques semaines vous trouverez dans nos permanences le logiciel Heredis 13 PRO en démonstration.

Georges ROLAND, correspondant de l'AGAM auprès de BSD Concept HEREDIS

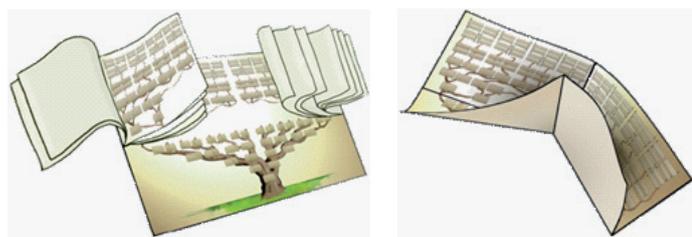
Le Générama

Le Générama, un arbre généalogique à compléter, compact, de 10 à 15 générations à lecture horizontale !

Le principe : à partir de la 6^e génération, l'arbre se poursuit sur des feuillets qui s'ouvrent comme un livre. Chaque feuillet permet de présenter la filiation ascendante complète de la 6^e à la 10^e génération.

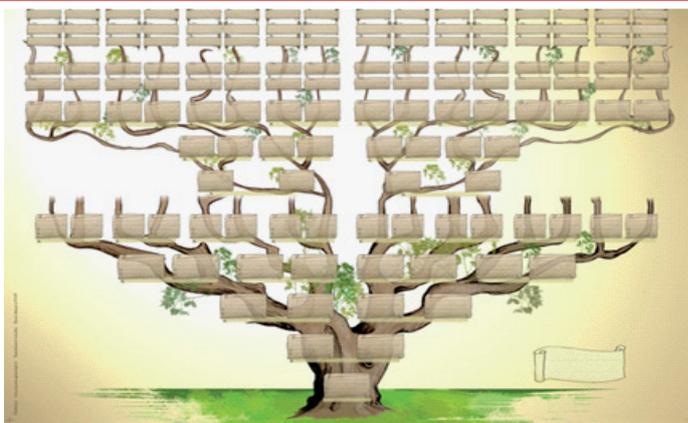
Ses atouts :

- 10 générations complètes : toutes les branches paternelles et maternelles y sont (contrairement aux arbres unilinéaires) ;
- une lecture horizontale ;
- des cellules permettant d'écrire lisiblement ;
- il est aisément transportable et facile à ranger (dimension plié : 28,5 x 38,5 cm, et déplié : 57 x 77 cm) ;
- il permet la saisie des noms et prénoms, dates ou lieux de naissance ou décès pour chacun des 1024 ancêtres représentés. Chaque couple dispose d'une zone de saisie pour sa date et lieu de mariage ;



- il est aussi possible de rajouter des « extensions » pour poursuivre la filiation jusqu'à la 15^e génération.

Un chêne centenaire sert de base à l'arborescence.



Vous êtes intéressé par le Générama ?

En qualité de membre de l'AGAM, vous bénéficiez de 5 € de réduction, soit un prix de vente de 39 € pour un Générama seul (au lieu de 44 €), ou 45 € (au lieu de 50 €) pour le Générama et ses extensions jusqu'à 15 générations. Il convient d'ajouter les frais de port de 5,7 € pour le Générama seul et 7,1 € pour le pack (Générama + extensions).

Pour bénéficier de cette offre

- rendez-vous sur le site www.passion-genealogie.fr et saisissez le code promo « AGAM1212 » ;
- ou par courrier (avec votre règlement par chèque à l'ordre de « ROUAULT MAGNANT ») à l'adresse suivante : ROUAULT-MAGNANT, Fontbouzou 46500 BIO (06 85 46 60 58).

Un exemplaire de démonstration est disponible à notre permanence de Nice.

Le coin lecture



Le Murmure de l'Ogre

par Valentin Musso.

Nice, 1922. Deux prostituées sont assassinées, le crâne rasé et le corps recouvert d'étranges symboles. Bientôt, ce sont des enfants qui disparaissent et qui sont retrouvés égorgés aux quatre coins de la ville dans une mise en scène macabre.

Louis FORESTIER, un commissaire des brigades mobiles créées par CLEMENCEAU, se lance sur les

traces de celui que les journaux ont surnommé l'«Ogre». Il est épaulé par Frédéric BERTHELLON, un spécialiste des pathologies mentales de l'hôpital Sainte-Anne venu exprès de Paris, et par Raphaël MATHESON, un riche aviateur à ses heures perdues. Très vite, ils découvrent que le tueur observe un rituel inspiré de récits de l'Antiquité sur la descente des mortels dans le monde des Enfers. L'affaire prend une dimension nouvelle quand le fils d'un millionnaire américain est enlevé par le tueur. Le compte à rebours commence : des ruelles miséreuses du vieux Nice aux luxueuses villas des hivernants, chaque indice est interprété pour tenter de saisir les motivations de l'Ogre, et de remonter sa piste.

Editions Le Seuil, 2012.



Barbets du Haut pays...

Une résistance à l'occupation française à l'époque révolutionnaire
par Michel IAFÉLICE et Lionel RÉZIO.

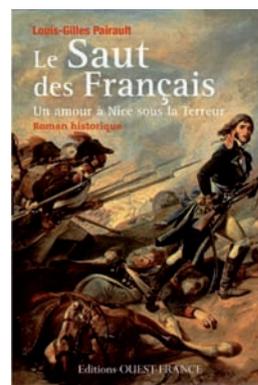
Barbets ! Le nom depuis toujours soulève enthousiasme ou terreur, réprobation ou admiration... Il existe bien peu de phénomènes historiques chargés à ce point d'un fatras d'idées reçues. Les Barbets traînent encore aujourd'hui

bien des casseroles mémorielles. À jamais lié à ses chères montagnes, aux confins des terres du royaume de Savoie, le Barbet est d'abord un instrument de lutte contre les appétits des rois de France, tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. C'est le temps où la France se rêve en hexagone : forme parfaite, cordeaux de bornes domptant le rempart des Alpes et bafouant les hommes. Alors toujours se dresse le Barbet, il défend sa terre, qu'il connaît parfaitement.

Certes le « Roi des Marmottes » l'utilise, il veut en faire une milice docile, mais le Barbet n'est d'aucun royaume : il est de sa vallée. Dans les guerres des Alpes, c'est un adversaire redoutable, qui par « roulis de pierres » bouscule les armées françaises. La guerre dite Gallispane (1744-1748) en offre un bel exemple : jamais décisive, l'influence des milices Barbets tourne pourtant à l'obsession dans les rapports des États-majors français.

Fin du XVIII^e siècle : cette fois c'est un État-Nation qui se dresse. 1792 : la guerre à nouveau, mais cette fois une guerre de masse, une guerre « absolue » que fonde une justification idéologique. Pour la France, il faut libérer les peuples de leurs tyrans. Mais le Barbet n'est d'aucun tyran, son fusil seul est sa bannière, et il va de nouveau défendre son territoire attaqué. Lorsque cessent les combats, le mouvement se transforme : ainsi apparaît le barbétisme, forme de résistance populaire, avec Dieu mais sans maître, essence d'une anti-révolution terrienne et grégaire. Des bandes énormes d'abord : Nice comme seconde Vendée ? De petits groupes, ensuite, début d'une marginalisation au sein même des clans villageois. Le Barbet sans le village : reste le bandit, pire le prédateur, l'homme d'aucun pays, l'étranger... Ce sont les villageois qui chasseront les derniers Barbets. Plus que d'une chronique, c'est d'une histoire qu'il s'agit, celle d'un petit peuple de paysans montagnards, privé de parole, qui a laissé peu d'écrits mais qui a su, avec ses moyens, s'inscrire dans la mémoire collective.

Les éditions de l'Amont, 2012.



Le Saut des Français,

Un amour à Nice sous la Terreur
par Louis-Gilles PAIRAULT.

Septembre 1792. Les Prussiens pénètrent en France et le peuple craint que cet événement ne marque la fin de la Révolution et le retour d'un monde de privilèges. S'agit-il d'un complot royal ? Est-ce le fait de traîtres opérant depuis les prisons parisiennes ? Pris d'une frénésie meurtrière, le peuple envahit les prisons et massacre un millier d'hommes et de femmes à Paris.

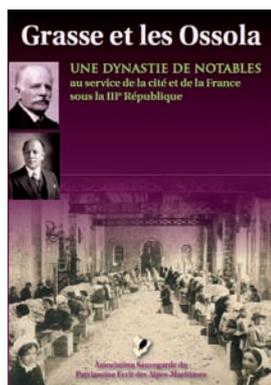
Jacques, un jeune luthier, échappe de peu à l'arrestation et doit prouver sa loyauté envers la Révolution. Il s'engage alors comme volontaire dans les troupes françaises. Débute pour lui un long voyage vers le Sud pour conquérir le comté de Nice, alors piémontais.

Au lieu de champs de bataille, il arrive en territoire occupé et hostile, où la méfiance fait loi. Il rencontre alors Éliisa, une jeune Niçoise courageuse et rêvant d'aventure ; malgré la peur qu'inspirent les soldats révolutionnaires, elle est sensible au charme du jeune musicien...

Mais un jour, Jacques disparaît.

Une rumeur raconte que les Barbets, ces Niçois qui ont pris les armes pour faire reculer l'occupant par tous les moyens, précipitent les soldats ennemis du haut d'une falaise, qu'ils appellent désormais « le Saut des Français ». Éliisa décide alors de partir à sa recherche...

Éditions Ouest-France, 2012.



Grasse et les OSSOLA Collectif.

Cet ouvrage dévoile l'histoire publique et privée de deux grandes figures de Grasse et des Alpes-Maritimes, César OSSOLA et son fils Jean. Fruit d'un travail collectif original, ces recherches s'appuient sur une documentation inédite, le très riche fonds d'archives manuscrites et photographiques

de la famille. Tous les aspects politiques, économiques et sociaux qui caractérisent leur parcours, à la fois emblématique et sérieux, sont ainsi présentés par les auteurs. La question politique tient une place prépondérante puisque César OSSOLA fut député et Jean, maire, député et

même ministre des gouvernements PAINLEVÉ et BRIAND. Ils furent aussi engagés militairement dans la défense de la patrie et, durant les années 1920, Jean OSSOLA fut associé, au plus haut niveau de l'État, aux réflexions sur la réforme de l'armée. En seulement deux générations, ils se sont hissés au sommet de la hiérarchie sociale et le couronnement de cette ascension est symbolisé par le mariage de Jean avec la nièce et héritière de Guy de MAUPASSANT en 1906. Il gère alors la propriété littéraire du grand romancier disparu. Cette destinée nationale trouve son origine au niveau local, à Grasse, lorsque César intègre, par son mariage en 1873, une ancienne lignée de parfumeurs. Faisant preuve de talent commercial, il développe un baume, le *Cosmétique hygiénique du marcheur*, qui apporte un second souffle à l'entreprise familiale et l'impulsion nécessaire vers la réussite.

- Gabriel BENALLOUL : Aux origines des OSSOLA, Grasse, la parfumerie Court, la maison Jean COURT au travers des archives de cette société.
- Karine DEHARBE : César et Jean OSSOLA, d'un radicalisme à l'autre.
- Moments choisis : Album photo des OSSOLA. Souvenirs de Grasse et de la Côte d'Azur.
- Patricia PRENANT : La propriété littéraire de Guy de MAUPASSANT, l'héritage de la famille OSSOLA.
- Alain BOTTARO : Jean OSSOLA et l'expérience gouvernementale ; le sous-secrétariat à la guerre, 1925-1926.

Éditions de l'ASPEAM, 2012.

Les archives ottomanes

Les archives ottomanes ne concernent pas seulement la dynastie ottomane et l'État ottoman, mais comportent aussi des informations au sujet de chacun des pays ayant fait partie de l'empire. Elles sont une collection de ressources historiques importantes pour les nombreuses nations dont les territoires, à un moment ou un autre, ont fait partie de l'Empire ottoman : pays de la Méditerranée, pays arabes, de l'Afrique du Nord, du Proche-Orient, du Moyen-Orient, de l'Union européenne et des Balkans, du Caucase, de l'Asie centrale, ainsi que Chypre, Israël et la Turquie bien évidemment. L'Empire ottoman a régné sur trois continents du XIV^e au XX^e siècle. Ces archives comptent parmi les plus importantes du monde avec un patrimoine culturel et historique couvrant une période de plus de 600 ans et comprenant 150 millions de documents relatifs à la période ottomane.

La république de Turquie, grâce au patrimoine historique et culturel légué par l'Empire ottoman, est l'un des pays les plus riches d'archives nationales, autant par la quantité que par la qualité. Cette collection est une ressource importante, non seulement pour la Turquie, mais pour l'histoire nationale et commune de nombreux pays qui

sont devenus par la suite des États indépendants. Elle a une valeur exceptionnelle pour la connaissance de la culture, de l'économie et de l'histoire politique.

Il est impossible d'écrire les histoires individuelles de plus de 40 pays différents qui ont émergé de la structure de l'Empire ottoman ou partagé leur histoire avec elle, mais aussi l'histoire du monde de cette période, sans faire de recherches aux archives ottomanes.

Afin d'en permettre une utilisation pratique, les archives qui ont été classées sont ouvertes à tous à Istanbul, sans aucune distinction, aux Turcs comme aux étrangers, quelle que soit leur nationalité ou l'objet de leurs recherches.

Başbakanlık
Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü
Osmanlı Arşivi Daire Başkanlığı
Ticarethane Sokak N° 12
34 410 Sultanahmet-Istanbul
Phone : (+90 212) 526 20 01
E-mail : dagm@devletarsivleri.gov.tr

Denise LOIZEAU, octobre 2012.

Une exposition en ligne

Dans le cadre du développement du multimédia, le service éducatif des Archives départementales des Alpes-Maritimes met en ligne une exposition interactive : Le comté de Nice et la maison royale de Savoie.

« Suite à la mort tragique de la reine Jeanne en 1382, la Provence se déchire en guerre de succession ».

Surfez sur la galerie de portraits des différents souverains, découvrez les documents d'archives racontant leur règne et illustrant l'histoire du comté de Nice.

Un magnifique travail à voir absolument.

<http://www.cgo6.fr/cms/annexes/expo-virtuelle/savoie/savoie.html>

Alain OTHO, décembre 2012.

Une exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes

Accueil Exposition virtuelle Animations

En 1860, Nice ne se détachait pas de la Maison de Savoie sans garder une profonde empreinte de près de cinq siècles d'histoire partagée. Dans le cadre des manifestations marquant le 150^e anniversaire de la réunion de Nice à la France, et en hommage aux ducs et rois qui ont œuvré à l'essor économique et à l'épanouissement de la culture et de l'art niçois, l'exposition retrace, de 1388 à 1860, les liens personnels que chacun entretint avec Nice, à travers visites solennelles, interventions, décisions, réalisations et constructions.

À la fin du Moyen Âge, le comté de Nice s'était coupé de la Provence pour suivre le destin de la Maison et des États de Savoie. Chef-lieu de province, Nice en a hérité une histoire, une culture et un remarquable patrimoine. Au XV^e siècle, le duc Louis Ier fit de Nice sa capitale maritime tandis que s'épanouissait le gothique international, illustré dans les superbes retables du Niçois Louis Bréa et les peintures murales des Piémontais Canavesio et Baleison. Au XVI^e siècle, Emmanuel-Philibert donna à Villefranche un statut de port de guerre avec sa darse et sa citadelle et offrit un destin italien à Nice.

Le Comté de Nice et la maison royale de Savoie

Crédits

Un prix décerné lors de l'exposition internationale de Nice de 1884

Sur le plateau du Piol, s'est tenue la première exposition internationale de Nice.

Selon un plan de l'exposition¹, l'entrée principale était située sur le boulevard Gambetta, face à l'avenue de l'Exposition, ouverte à cette occasion. Cette dernière deviendra la rue Vernier.

« La municipalité dans une réunion tenue aujourd'hui a décidé que le boulevard Saint-Philippe, nouvellement ouvert, portera à l'avenir le nom de boulevard Gambetta »² (Le boulevard Saint-Philippe s'étendait alors de la Promenade des Anglais à la place Franklin).

Cette exposition a été organisée par la municipalité BORRIGLIONE avec la Chambre de commerce. Des nations étrangères, des villes du littoral y tenaient des stands. Il y avait des trains miniatures. On avait installé une cascade dont la chute avait plus de vingt mètres de hauteur. Aux dires des chroniqueurs, cette manifestation, bénéfique pour le prestige de Nice, obtint un immense succès. Pour éclairer, on avait réuni 1500 lampes à incandescence.³

L'ouverture officielle eut lieu le dimanche 6 janvier 1884. « L'exposition sera digne de la ville qui est le rendez-vous des riches étrangers ».

1 Plusieurs citations sont tirées du site : <http://www.gloubik.info/sciences/spip.php?article1280>

2 Journal *Le Petit Niçois* du 6 janvier 1883.

3 ISNARD M. & R., *Per Carriera, dictionnaire historique et anecdotique des rues de Nice*, éditions Serre 1983.

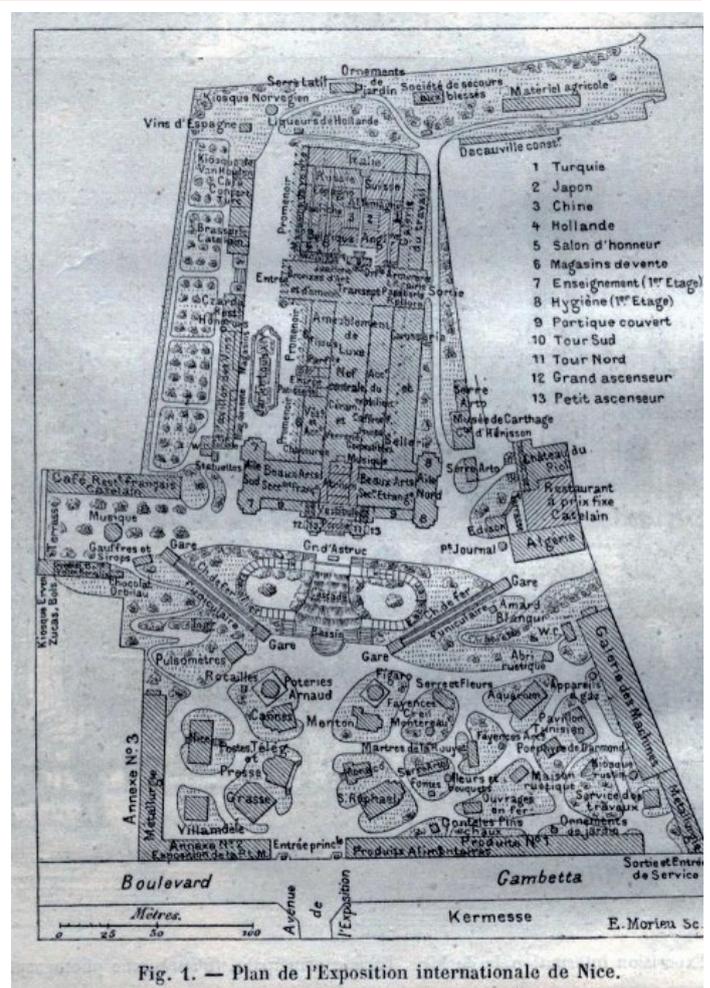


Fig. 1. — Plan de l'Exposition internationale de Nice.

Le bâtiment est constitué d'une nef principale et deux nefs latérales consacrées aux industries du luxe, à l'ameublement, la joaillerie et l'agriculture. Les premières maisons de la capitale y sont représentées, ainsi que la céramique, les fabriques de Nice, de Monaco et de Menton. Plusieurs médailles furent émises à l'occasion de l'exposition.

Je possède un grand cahier broché rédigé et décoré par la mère de mon père, dont la couverture extérieure porte les mentions : ASILE St.PIERRE L. G.

Au verso de la couverture, une étiquette BEAUX ARTS & PAPETERIE VISCONTI.

En page intérieure les mentions EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE LUCRÈCE GARCHIER ÂGÉE DE 13 ANS.

Dans la dernière partie, sous le titre « Tenue des Livres Octobre 1883 », figure un brouillard⁴ avec des pages d'écritures comptables.

Ma grand-mère a obtenu, pour ce travail, un prix représenté par un livre *Géographie illustrée de La France* probablement édité en 1876 avec des observations désobligeantes sur les habitants des Alpes-Maritimes (page 43).

Au verso de la couverture « École municipale de St-Pierre d'Arène PRIX décerné à l'élève Lucrèce GARCHIER, Nice le 14 juillet 1882, Le Maire (avec la signature) BORRIGLIONE » 12 ans après la défaite de 1870, deux rubriques du cahier traduisent les objectifs des pouvoirs publics dans le contenu de l'enseignement.

a) Page portant les titres « CIVIQUE » et « l'État est une grande famille »

Il est écrit « Il y a peu de jours, j'admirais près d'un village, la bonne tenue des troupes aux manœuvres d'automne. M'adressant intérieurement cette question, Si jamais la patrie était en danger, cette armée serait là pour nous défendre. Mais que peuvent coûter me disais-je tous ces uniformes, ces fusils ? Qui pourvoit à cet entretien ? L'État qui comme un bon père de famille donne à chacun selon ses besoins... il distribue avec ordre, et nous membres de cette même famille... tous ceux enfin qui habitent sous ce toit paternel, la France, contribuons à la prospérité de l'État par notre travail sur lequel est prélevée une certaine petite somme. C'est ce que nous appelons impôts... »

b) Une page avec le titre « Style »

On lit « Que te dirais-je chère Suzanne de mon voyage dans la belle et malheureuse Lorraine, j'ai vu beaucoup, beaucoup pleuré. Ma première visite a été pour METZ, cette enfant de la France qu'un ravisseur impitoyable a arraché des bras de sa mère inconsolable, et mon cœur s'est brisé en pensant aux maux qu'elle a soufferts, elle semble avoir quitté sa parure de fête depuis que flotte sur ses murs un autre étendard. Que lui importe-t'il de briller parmi ses

⁴ Journal où on saisie les écritures comptables mais qui n'est pas encore validé.

ennemis [...] quelle honte à sa gloire que la capitulation du maréchal BAZAINE en 1870 [...] »

Mes observations :

1 — Alfred Ferdinand BORRIGLIONE⁵

Né à Nice le 17 décembre 1843, avocat qui plaidait en nissart, député en 1876, maire de Nice de 1878 à 1886, député en 1885 et sénateur.

On lui doit notamment le percement du boulevard Saint-Philippe et le futur boulevard Gambetta.

Il a créé un journal LE PETIT NIÇOIS. Républicain favorable à Jules FERRY il s'oppose à ce dernier à propos des langues régionales et du nissart.

2 — L'asile Saint-Pierre

Les salles d'asile sont des lieux d'éducation et de garde pour les jeunes enfants, fondées en 1826 par une femme⁶.

L'instruction du 12 mai 1867 de Victor DURUY prévoit que l'école maternelle remplace la salle d'asile. La loi du 10 avril 1867 oblige les communes de plus de 500 habitants à créer une école de filles.

Décret du 2 août 1881 : le nom d'écoles maternelles est donné aux établissements qui avaient été jusque là désignés comme salles d'asile.

En 1882, ce cahier, portant la mention Asile Saint-Pierre, n'était plus d'actualité avec ces nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

L'étiquette de la *Géographie de la France* qui porte la mention « École Municipale Saint-Pierre d'Arène » est en accord avec cette loi et ces règlements.

3 — La librairie Visconti⁷

Il s'agit d'un établissement littéraire original. La librairie a été fondée en 1839 par Benoît VISCONTI à l'angle du cours Saleya et de l'actuelle rue Louis Gassin.

Elle propose une bibliothèque circulante, la plupart des journaux français et étrangers dans ses salons de lecture, une salle pour les dames, un fumoir pour les hommes. Conçu comme un cabinet de lecture, un club à l'anglaise, les habitués peuvent y assister à des concerts...

Sa renommée s'étend sur toute l'Europe. Lieu de rendez-vous hivernal des artistes et écrivains : les peintres ZIEM, Marie BASHKIRTSEFF et Rosa BONHEUR ; les écrivains MÉRIMÉE, TOURGUENIEV, DUMAS, MAUPASSANT, MALLARMÉ ; les barons de Rothschild, le roi du Wurtemberg, le roi Victor Emmanuel. Elle loue des emplacements sur sa terrasse lors du carnaval.

Christian GHIS, décembre 2012.

⁵ AYACHE G., *Histoire des Niçois*, Éditions Fernand Nathan. PER CARRIERA, *op. cit.*, pages 44 et 45.

⁶ Journal *L'Ami de l'enfance*, 1884-1885.

⁷ www.nicerendez-vous.com

La reine Jeanne I^{re}, comtesse de Provence

Texte de la présentation du 31 octobre 2012 — Archives départementales¹.



Sur cette miniature (BOCCACE, *De mulieribus claris*, 1374), la reine reçoit les présents de trois personnages, allusion aux Rois mages de la Nativité.

sur le Coulomb (04), à Entrepierres (04) près de Sisteron, à Lantosque (06) sur le vallon de St-Colomban. Fontaines de la reine Jeanne au Caire (04), à Grasse (06). Pavillon de la reine Jeanne aux Baux-en-Provence (13), maisons de la reine Jeanne à Sorgues (84), à Clans (06). Et ce ne sont là que quelques exemples.

La vie tumultueuse de la reine Jeanne a été décrite dans de très nombreux ouvrages et a aussi inspiré des auteurs dramatiques français, italiens, espagnols, hongrois³. Les religieuses de Vadstena (Suède) lui attribuèrent également une histoire très romantique⁴.

Frédéric MISTRAL a composé une tragédie en cinq actes, en provençal, *La reino Jano*. Dans son introduction, il y rappelle la longue et complexe vie de la reine et nous donne un portrait de Jeanne tracé par Scipion MAZZELLA dans ses *Vite dei Re di Napoli* :

1 Cette présentation s'appuie notamment sur la série d'ouvrages qu'Émile-Guillaume LÉONARD a consacrés à la reine Jeanne, regroupés sous le titre d'*Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples* et qui comprend trois tomes, les deux premiers tirés de sa thèse et intitulés *La jeunesse de Jeanne I^{re}, reine de Naples, comtesse de Provence* (Monaco 1932), le troisième *le règne de Louis de Tarente* (Monaco 1936).

Autres sources documentaires :

— LÉONARD É., *Les Angevins de Naples*, Paris 1954.

— BARATIER É., DUBY G., HILDESHEIMER E., *Atlas historique Provence, Comtat, Orange, Nice et Monaco*, 1969.

— BOYER J.-P., «De force ou de gré, la Provence et ses rois de Sicile» dans *Les Princes angevins du XIII^e au XV^e siècle, Un destin européen*, Rennes 2003.

— AUREL M., BOYER J.-P. & COULET N., *La Provence au Moyen Âge*, Marseille 2005. Cet ouvrage présente les dernières recherches et offre une vision plus moderne de cette époque.

2 «C'était le temps de la bonne reine Jeanne.»

3 LÉONARD É.-G. *Étude sur la Rèino Jano*, Toulon 1945.

4 Cette légende est liée aux séjours que fit sainte Brigitte de Suède à Naples et à son amitié avec Jeanne.

«Jeanne avait une belle apparence, le visage joyeux et majestueux, avec des cheveux blonds, de couleur rose, les yeux grands et noirs, le nez un peu retroussé, le front large et serein, les sourcils arqués, les oreilles petites»⁵.

(traduction de l'auteur)

MISTRAL ajoute : «Jeanne de Naples régna près de 40 ans sur le comté de Provence. Mais comme elle n'y vint qu'une fois ou deux, et qu'elle y apparut dans tout l'éclat de sa beauté, les Provençaux gardèrent d'elle un souvenir ineffaçable, tel l'éblouissement que laisse un météore. Cette illustre princesse, arrivant par la mer et d'un pays lointain, sur sa galère somptueuse, entourée du prestige de la souveraineté, de la jeunesse et du malheur, accueillie en Avignon avec toutes les pompes de la cour de Clément VI — devant lequel elle venait, éloquente et superbe, se justifier du crime dont la clameur publique la rendait responsable, — fut pour les Provençaux l'incarnation d'un rêve. La longueur de son règne, sa vie accidentée d'intermèdes brillants et de péripéties lugubres, ses luttes incessantes, ses efforts généreux pour réformer les abus et, il faut le dire, le défilé macabre de ses quatre maris, la popularisèrent à tel point que, des années après sa mort, les montagnards des Alpes la croyaient encore vivante et refusaient, dit-on, de reconnaître son successeur. L'autorité, la puissance royale avec son droit divin semblaient avoir pris corps à perpétuité dans sa personne».

«La belle Jeanne est pour nous les autres Provençaux, ce que Marie Stuart est pour les Écossais : un mirage d'amours rétrospectives, un regret de jeunesse, de nationalité, de poésie enfuies. Et les rapports ne manquent pas entre les deux royales et tragiques charmeresses.»

Ce portrait idéalisé de la reine Jeanne est l'œuvre d'un chantre de la Provence, de la Provence éternelle. Par contre, dans nos montagnes, lors des veillées au coin du feu, il s'y contait un récit bien différent, terrifiant même. Connaissez-vous la légende de Roccasparvière et de la reine Jeanne ? Roccasparvière était un village situé sur la commune de Duranus, sur la crête entre Vésubie et Paillon, surplombant le col Saint-Michel. Il a été abandonné vers les XVII^e & XVIII^e siècles par ses habitants qui ont fondé, les uns le village de Duranus côté Vésubie, les autres le hameau de l'Engarvin côté Paillon.

Il existe de nombreuses variantes de cette légende. Je reprends ici la version de Pierre-Robert GARINO⁶.

«La légende veut que, s'étant réfugiée dans le château de l'ancien village de Roccasparvière, elle se soit rendue à la messe de minuit à Coaraze avec ses familiers. Profitant de son absence, les adversaires de la reine, travestis en bergers, auraient réussi à s'introduire dans le château. Là, pour assouvir leur vengeance, ils auraient égorgé les jeunes enfants de Jeanne pendant leur sommeil, et en auraient servi les morceaux tout sanglants sur la table, comme mets préparés pour son retour.

5 «*Giovanna fu di bellissimo aspetto, di faccia allegra e maestra, con capelli biondi, color roseo, occhi grandi e neri, naso un poco in su, fronte larga e serena, ciglia arcuate, orecchie piccole*».

6 GARINO P.-R., *Duranus, autrefois Rocca-Sparvière*, Nice 1993, p.24.

À la vue de ce spectacle affreux, la malheureuse reine, affolée, aurait maudit l'endroit d'un si horrible forfait. Voici les paroles que la légende prête à la reine Jeanne :

*Rocca, rouquina
Un tèm vendra que su li tiu roïna
Non cantèra plu ni gal ni galina.»*⁷

Il s'agit bien d'une légende. La reine n'est venue en Provence qu'une fois et est restée dans la région de Marseille-Avignon.

Toutes ces images que les auteurs et légendes nous renvoient sont bien éloignées de ce que fut la réalité. Pour mieux la saisir, il nous faut remonter dans son arbre généalogique afin de replacer son règne dans le contexte historique. Dans ces époques, les alliances entre grandes familles régnaient étaient assurées par les mariages.

L'expansion capétienne vers le sud

La Provence qui s'était détachée du royaume de Bourgogne au milieu du x^e siècle avait été acquise par la maison comtale d'Aragon-Barcelone en 1113. Le dernier comte de cette maison, Raymond Béranger V^s, avait été marié à Béatrice de la puissante maison de Savoie. Ils eurent quatre filles :

- Marguerite mariée à Louis IX, dit saint Louis, roi de France ;
- Éléonore mariée à Henri III Plantagenet, roi d'Angleterre ;
- Sanche mariée à Richard de Cornouaille, frère d'Henri III, qui fut plus tard couronné roi des Romains – c'était l'étape avant d'être couronné empereur de l'Empire romain-germanique, ce qu'il ne fut jamais.
- La dernière fille, Béatrice, dotée du comté de Provence, épousa le jeune frère de saint Louis, Charles d'Anjou.

Pour les Capétiens, c'était s'ouvrir la porte de la Méditerranée et de l'Italie. La Provence, liée à l'Europe du Nord par le couloir rhodanien, à l'Italie par les cols de Larche et de Tende, à l'orient par le port de Marseille, occupait une place névralgique. Pour compléter la main mise de cette famille sur le sud de la France, Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis et de Charles, fut marié à Jeanne de Toulouse, fille du comte Raimond VII qui venait de décéder et dont elle était l'héritière.

Charles I^{er} d'Anjou

Charles I^{er} d'Anjou, comte de Provence par mariage, grand ambitieux, entreprit d'agrandir son domaine. La Provence se trouva alors entraînée dans une entreprise audacieuse et exceptionnelle que je vous propose de rappeler rapidement. Cette expansion angevine aux XIII^e et XIV^e siècles est difficile à résumer, car de nombreux territoires ne furent acquis que pour des durées limitées et leur possession réelle fut parfois plus théorique que pratique.

Ayant reçu par son mariage (31/01/1246) la Provence, Charles obtint en apanage le Maine et l'Anjou (24/05/1246). Il acquit ensuite des domaines en Piémont (annexions de Cuneo en 1259... d'Asti en 1260) et accapara une partie de l'ancien comté de Vintimille afin d'ouvrir la route du col de Tende (traité de 1258 avec les Vintimille, traité d'Aix de 1262 avec Gênes).

⁷ « Roche sanglante, un temps viendra où sur tes ruines, il ne chantera plus ni coq ni poule ». (traduction de l'auteur)

⁸ Voir : PÉCOUT T., *Raymond Bérenger V, l'invention de la Provence*, Paris 2000.

En ces temps-là, le pape régnait sur des territoires menacés au nord par le défunt royaume d'Italie qui appartenait théoriquement à l'Empire et au sud par le royaume de Sicile qui comprenait l'île et la moitié méridionale de la botte italienne. Les affrontements entre les papes et les empereurs avaient été nombreux et violents. À la fin du XI^e siècle, le royaume de Sicile venait d'être acquis par l'empereur Henri VI, roi de Germanie⁹. Le pape ne pouvait accepter d'être ainsi encerclé et, en vertu de son droit de suzeraineté sur le royaume de Sicile, il s'opposa à l'empereur Henri VI et à son successeur Frédéric II. Afin de desserrer l'étreinte, le pape Clément IV investissait en 1266 Charles I^{er} du royaume de Sicile. L'armée provençale épaulée par des contingents français battait l'armée de Manfred, fils de Frédéric II à la bataille de Bénévent, puis celle du neveu de Manfred, Conradin à Tagliacozzo.

Charles accédait ainsi au titre de roi et agrandissait considérablement son domaine. Son influence s'étendit alors à une grande partie de l'Italie. En 1271, il acquit diverses contrées de la côte dalmate et devint, notamment, roi d'Albanie et d'Épire, puis, en 1276, roi de Jérusalem, royaume qui se réduisait alors à Saint-Jean-d'Acre.

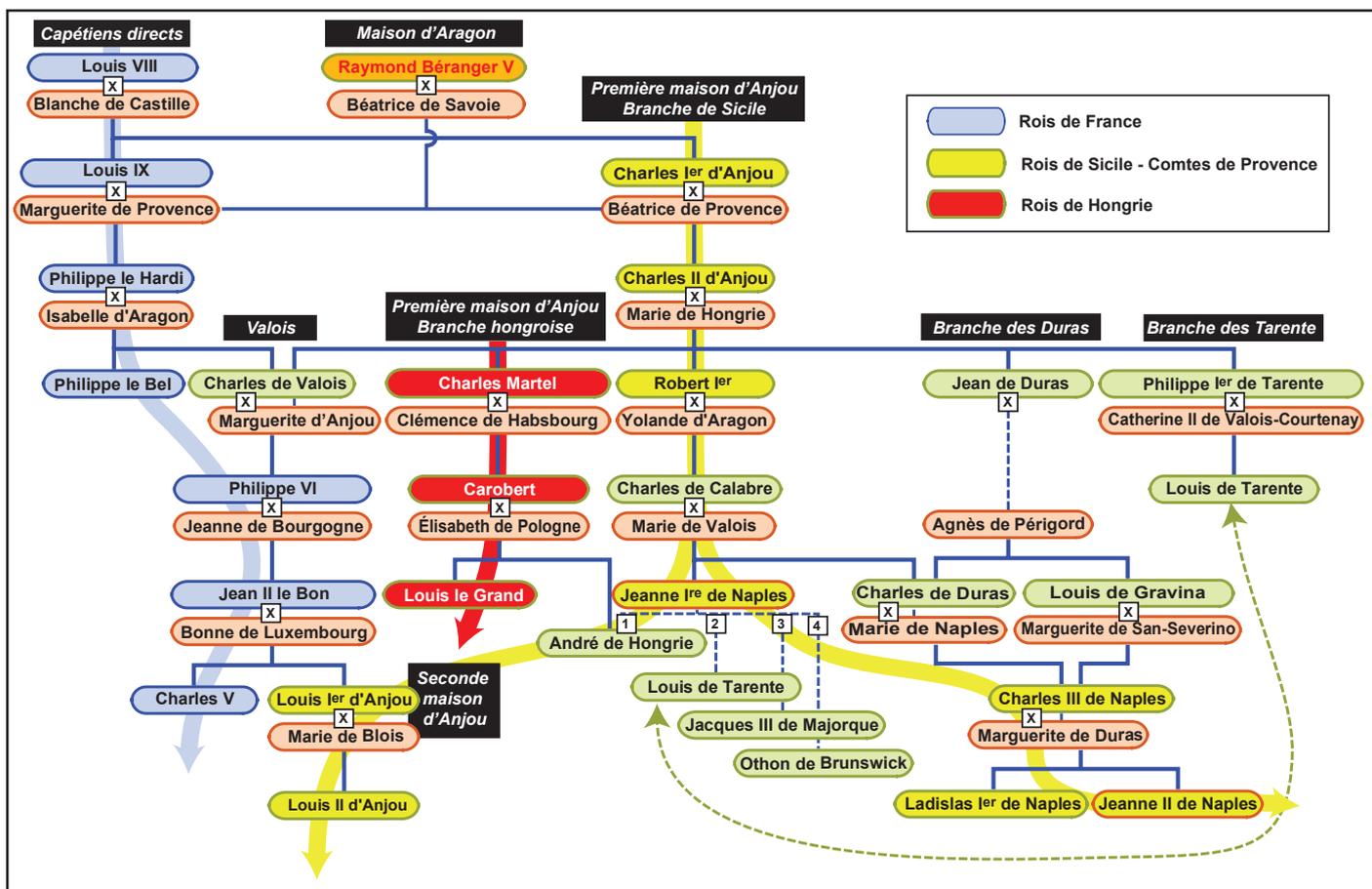
Son ambition était de créer des conditions permettant la reconquête de Jérusalem. Or, les différentes croisades, à l'exception de la première, avaient toutes échoué. Le projet de Charles était de procéder par étapes. L'Italie méridionale devait servir de base avancée. Une première étape avait été franchie : s'établir sur la côte ouest de la Grèce. Il restait à conquérir l'espace grec jusqu'à Constantinople, afin d'ouvrir la route du Moyen-Orient, ce à quoi le roi se préparait.

C'est alors qu'une violente révolte dite les Vêpres siciliennes apporta un coup de frein à cette ambition et Charles perdit la Sicile en 1282. Après son décès, en 1291, le Maine et l'Anjou furent cédés à Charles de Valois.

Cette formidable et rapide expansion avait été appuyée par la France, les deux frères, saint Louis et Charles, s'associant en maintes occasions.

En Provence, le grand mérite de Charles fut de continuer et d'amplifier l'œuvre de modernisation de l'État déjà entreprise par les princes catalans, Alphonse II et Raymond Béranger V.

⁹ Dès le premier quart du XI^e siècle, des Normands descendants des Vikings s'étaient établis dans le sud de la péninsule italienne. Des fils du Normand Tancrède de Hauteville acquérèrent des territoires dans les Pouilles et la Calabre. La Sicile était alors sous domination musulmane depuis deux siècles. Elle fut conquise de 1061 à 1091 par Roger, un autre des 11 fils de Tancrède. Son fils Roger II lui succéda en 1101 et parvint à regrouper toutes les terres normandes de l'Italie méridionale. Il fut couronné roi en 1130 sous le pontificat d'Innocent II. Lui succédèrent son fils Guillaume I^{er} en 1154, puis son petit fils Guillaume II en 1166. Guillaume II n'ayant pas d'enfant, en 1189 le royaume de Sicile revint à sa tante Constance, fille de Roger II, qui était mariée à Henri de Hohenstaufen, l'empereur Henri VI. Un parti anti-germanique se forma et donna la couronne à Tancrède un petit fils de Roger II. Henri VI conquiert l'Italie méridionale en 1194. Il décéda en 1197 et la couronne de Sicile revint à son fils Frédéric-Roger qui s'imposa également en Allemagne et qui fut couronné empereur à Rome en 1220 sous le nom de Frédéric II (il était le petit fils de Frédéric I^{er} dit Barberousse).



Il consacrait la primauté du pouvoir central sur celui des seigneurs¹⁰. Au Moyen Âge, après l'effondrement du pouvoir carolingien, cette catégorie sociale s'était émancipée et tirait l'essentiel de ses revenus d'exactions, voire pratiquait une économie de prédation qui pesait sur le commerce et le peuple¹¹. Sa mise au pas était un préalable à la réussite des entreprises de Charles.

En Provence, la noblesse fut cependant préservée, seule son influence fut maîtrisée, au contraire de la Sicile où de nombreux Provençaux furent investis de fiefs au détriment des locaux. La révolte des Vêpres siciliennes trouve là une explication.

Cette période était marquée, en Italie, par les affrontements entre partisans du pape, les guelfes, et ceux de l'Empereur, les gibelins. Les Anjou - Sicile, soutiens du pape, aidèrent les villes guelfes dans leurs luttes et acquirent une notoriété qui leur permit de dominer une part notable de l'Italie. Cette maîtrise connut des éclipses au gré des circonstances, puis, inexorablement, l'influence des Angevins sur l'Italie centrale

¹⁰ Charles I^{er} avait de grands besoins pour assurer ses conquêtes. Il s'attacha à développer son domaine propre, à faire reconnaître sa « seigneurie majeure » et ses droits de justice : la quête (aide pécuniaire : il en usa et abusa), l'albergue, la cavalcade (taxes d'origines féodales), mère empire (haute justice). N'hésitant pas à transgresser les usages, il imposa son monopole d'achat auprès des saliniers en 1259, ce qui faisait de la gabelle du sel une source de revenus élevés. Pour affermir son autorité, il reforma et développa l'administration afin d'accroître son efficacité.

¹¹ « La guerre, le trouble et la mêlée me plaisent » écrivait le baron Boniface de Castellane dans un *sirventes*, une chanson polémique (traduction de M. AUREL dans *La Vielle et l'épée, Troubadours et politique en Provence au XIII^e siècle*, Paris 1989).

et sur la côte dalmate s'étiola au cours du XIV^e siècle.

Charles II d'Anjou et la branche hongroise

À Charles I^{er} succéda en 1285 son fils, Charles II dit le Boiteux, marié à Marie de Hongrie, fille d'Étienne V, roi de Hongrie. Ce mariage donnait aux Angevins de Naples des droits sur le trône de Hongrie.

C'est ainsi que le fils aîné de Charles II, Charles Martel, fut investi du titre de roi de Hongrie, mais il ne chercha pas ou ne put pas faire valoir ses droits, car il décéda prématurément âgé de 24 ans.

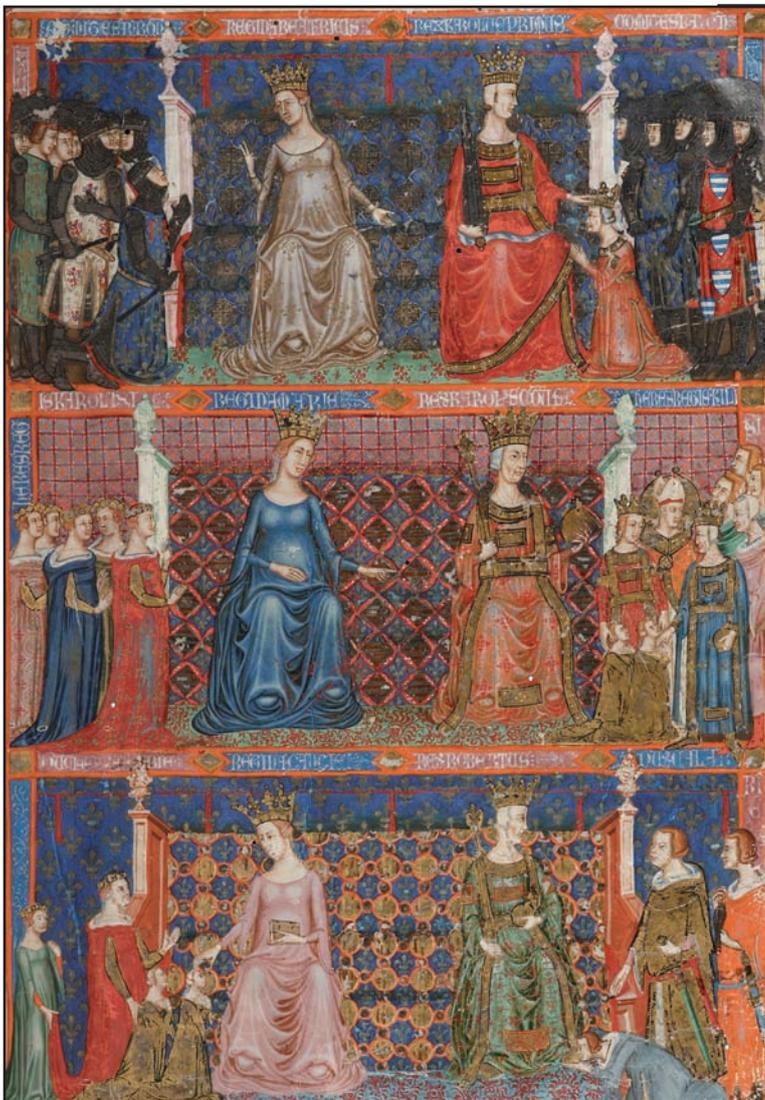
Son fils, Charles Robert appelé également Carobert, réussit à s'imposer définitivement sur le trône de Hongrie en 1308 et régna jusqu'en 1342.

Louis I^{er} de Hongrie dit Louis le Grand lui succéda à sa mort. Il devint également roi de Pologne en 1370. L'emprise de la maison d'Anjou s'étendait alors sur une grande partie de l'Europe de l'Ouest.

Réservez à plus loin le sort du second fils de Charles Robert, André, et reprenons la descendance de Charles II.

Celle-ci, nombreuse¹², engendra plusieurs grandes familles dont les appétits exacerbés ne pouvaient que créer le trouble.

¹² Charles II eut 13 enfants : Charles-Martel (roi de Hongrie, † 1298), Louis (saint, évêque de Toulouse, † 1299), Robert (roi de Sicile, † 1343), Philippe (prince de Tarente, † 1331), Raymond Bérenger (comte d'Andria, † 1305), Jean Tristan (entré dans les ordres, mort jeune), Jean (de Gravina, duc de Durazzo, † 1335), Pierre (comte d'Eboli, † 1315), Marie (x Sanche d'Aragon, roi de Majorque), Blanche (x Jacques II d'Aragon, † 1310), Marguerite (x Charles de Valois, † 1299), Béatrice (x Azzo d'Este, x2 Bertrand des Baux, † 1335), Éléonore (x Frédéric d'Aragon, † 1343).



Cette miniature, tirée de la Bible d'Anjou¹, illustre parfaitement les problèmes de succession que connurent les Anjou-Sicile.

Le texte ci-dessous a été copié sur le site <http://balades.contingences.com>

« En haut et au centre, Béatrice de Provence et Charles I^{er} le couple fondateur. Charles couronne son fils ainé, Charles II, en présence de la cour. La qualité de successeur de Charles II est ainsi affirmée et reconnue du vivant de son père. Béatrice, tournée vers ses fidèles Provençaux (reconnaissables à leur blason), appuie le choix de son époux. Il n'y aura pas de problème de succession.

À l'étage médian figure le règne de Charles II dont la succession fait problème. Son épouse, Marie de Hongrie et lui-même ne veulent pas entendre les récriminations qui s'expriment sur leur droite. Tous deux regardent du côté opposé et désignent de la main Robert, le grand-père de Jeanne. (À côté de Robert figurent son fils Charles de Calabre et ses deux petites-filles, Jeanne et Marie.) [...] Le choix de Robert est contesté par la famille du prince de Tarente, sur la droite du couple régnant. En compensation, Charles II leur prometta que le comté de Provence leur reviendrait si Robert mourait sans héritier mâle.

En bas, on trouve Robert d'Anjou et sa seconde épouse Sancia de Majorque. Celle-ci étend sa main en signe de protection sur la tête des deux fillettes agenouillées, Jeanne et sa sœur Marie. Elles sont en deuil et présentées uniquement par leur mère, Marie de Valois. Leur père, fils unique du couple régnant, est mort. Il n'y a plus de petit personnage couronné aux côtés de Robert. Vingt ans se sont écoulés depuis son couronnement et la promesse faite aux Tarentes. Pour ne pas la tenir, Robert poussera dans l'arène l'ainée des fillettes, Jeanne ».

1 <http://mul.pictura-dp.nl/boek/>

Son fils ainé Charles Martel décédé, Charles II aurait dû désigner comme héritier son petit-fils de la branche ainée Charles Robert. Il n'en fit rien et ce fut Robert dit le Sage qui lui succéda en 1309¹³.

Une disposition du testament de Charles II prévoyait que si une femme succédait à Robert, les comtés de Provence, Forcalquier et Piémont reviendraient à un autre de ses fils, Philippe de Tarente.

Robert d'Anjou et les difficultés de sa succession

Robert eut un fils, Charles de Calabre qui décéda prématurément en 1328, laissant deux fillettes, Jeanne et Marie.

La succession de Robert se révélait difficile, pas d'enfant mâle en vie, les Angevins de Hongrie qui réclamaient le trône de Naples et les familles de Tarente et Duras qui faisaient également valoir leurs droits.

Robert désigna comme héritière sa petite-fille Jeanne née

13 Charles II usa d'une interprétation élastique du mot primogéniture. L'usage était de réserver la succession à l'ainé et à sa descendance. Charles-Martel l'ainé, était né en 1271 et décédé en 1295. Son fils, Carobert, était né en 1288. Robert, troisième fils de Charles II était né en 1277, donc avant Carobert. Pour Charles II, Robert était donc *primogenitum nostrum*, le plus rapproché de lui par la naissance et le plus âgé. Le pape entérina ce choix le 24 février 1297. Louis, second fils de Charles II, avait renoncé à tout droit de succession en décembre 1296.

vers 1326. Il l'investit de tous ses biens, sans tenir compte de la disposition de Charles II en faveur des Tarente. Ces derniers se sentirent alors doublement frustrés : ils étaient privés des comtés de Provence, Forcalquier et Piémont¹⁴ promis par Charles II et la règle qui élargissait la notion de primogéniture lors de la nomination de Robert à la place de Carobert n'était pas appliquée. Cette décision de désigner une femme parut d'autant plus contestable que, peu avant en France, elles avaient été écartées de la succession (en 1316 et 1328 ; ce fut la cause officielle de la guerre de Cent Ans).

Les revendications du puissant roi de Hongrie paraissaient les plus dangereuses. Aussi, afin de prévenir ses exigences, Jeanne fut mariée¹⁵ à l'âge de 7 ans environ à son cousin, André, frère du roi Louis de Hongrie.

14 Ce refus de Robert d'exécuter les dernières volontés de Charles II fut sans doute motivé par la nécessité de ne pas diviser son héritage, ce qui aurait privé le royaume du plus important de ses appuis extérieurs.

15 Le mariage fut célébré le 26/09/1333 « *in facie Ecclesie* ». Il était prévu que cette union ne devait être consommée qu'à leur âge légal.



Clés de voûte de la basilique de Saint-Maximin. De gauche à droite : le blason de la maison de France à laquelle la famille des Anjou - Sicile se rattache ; le blason des Anjou - Sicile reprenant le blason des Anjou avec un lambel à cinq pendants de gueules, car il s'agit d'une branche cadette ; le blason des Anjou - Sicile - Jérusalem, obtenu en brisant l'écu des Anjou - Sicile avec celui de Jérusalem ; la reine Jeanne.

Cependant, Robert ne prévint pas d'associer André au pouvoir.

Pour compliquer un peu plus la situation familiale, Charles de Duras se maria avec Marie, sœur cadette de Jeanne, à qui le royaume revenait après Jeanne.

L'accession au trône de Jeanne I^{re} d'Anjou

Jeanne avait 17 ans quand elle monta sur le trône après le décès de son grand-père Robert en 1343. Elle portait alors les titres de reine de Jérusalem, de Sicile (péninsulaire), comtesse de Provence, de Forcalquier et du Piémont.

Jeanne accédait au pouvoir dans un climat familial hostile. Mais qu'en était-il de la situation politique et économique à son époque ?

Au XIV^e siècle, si le pouvoir des princes était autoritaire il n'était pas encore absolu comme ce sera le cas deux à trois siècles plus tard. Les princes ne pouvaient compter sur la seule force de leur administration pour être respectés et écoutés. Certes, ils s'appuyaient sur la noblesse, mais les sires ne sont pas toujours fidèles et loyaux. Afin de mieux asseoir leur pouvoir sur les grands du royaume comme sur le peuple, les Angevins de Naples ont mis en avant leur origine prestigieuse, la maison de France rattachée prétendument aux Carolingiens.

Ils ont, également, tenu à attacher très tôt une image de piété, voire de sainteté à leur famille. Les clés de voûte de la basilique de Saint-Maximin qu'ils ont fait construire en témoignent (voir ci-dessus).

Charles I^{er}, Charles II et Robert ont été de grands défenseurs de la papauté.

Charles I^{er} avait fait rebâtir l'église des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Aix. L'église templière Notre-Dame de Bethléem à Avignon lui est aussi attribuée¹⁶.

Charles II était l'inventeur des reliques de Marie-Madeleine en 1279 à Saint-Maximin. Il avait agi « par inspiration divine ». Marie de Hongrie, son épouse, était une descendante de la famille des Árpád qui jouissaient d'une grande renommée de sainteté¹⁷. Robert fit des prêches publics et son épouse Sancia, « amie des franciscains, entretenait à la cour un

¹⁶ Je m'en tiens à la Provence.

¹⁷ Le fondateur de la dynastie des Árpád, Étienne I^{er}, son épouse Giselle et leur fils Émeric, ont été sanctifiés.

Raymond FÉRAUT, dans sa *Vie de saint Honorat*, affirme que le saint et Marie de Hongrie appartiennent à la même famille.

exemple de ferveur religieuse confinant à la sainteté ».

N'oublions pas le frère du fondateur de la dynastie, le roi de France Louis IX qui avait été sanctifié.

Le second fils de Charles II, Louis, avait préféré entrer dans les ordres. Il fut nommé évêque de Toulouse. Renommé pour sa compassion pour les pauvres, il décéda à l'âge de 23 ans. Canonisé 20 ans après, ses reliques, objets d'une grande dévotion¹⁸, d'abord déposées à Marseille, furent emportées lors d'un pillage de la ville par les Aragonais et sont aujourd'hui à Valence en Espagne.

Avoir deux saints dans la famille était, pour les Angevins, la preuve de la grâce divine dont ils étaient comblés.

La situation économique s'était cependant dégradée. Les nombreuses guerres menées par les rois angevins avaient globalement appauvri leur État. Le commerce maritime dont dépendait Marseille s'était réduit. Les périodes de disette étaient plus nombreuses dans la première moitié du XIV^e siècle. La famine apparut en Provence vers 1346 - 1348. C'est sur une population à la résistance amoindrie que s'abattit la peste noire en 1348, suivie d'autres épidémies durant le reste du siècle, causant la diminution de près de 50 % de la population. Des villages furent désertés.

La guerre de Cent Ans (1337 - 1453) entre Français et Anglais sévissait alors. Durant les trêves, des soldats démobilisés pillaient la Provence. En 1357 - 1358, Arnaud de Cévenole dit l'Archiprêtre saccagea et taxa la Provence rhodanienne. On retrouva des bandes de routiers en 1361, puis en 1368 - 1369, conduits notamment par Bertrand Du Guesclin pour le compte de Louis d'Anjou, frère du roi de France Charles V.

À ceci, il faut ajouter les très nombreuses guerres locales ou privées dues à l'ambition et à la cupidité des grands, pratiques courantes à ces époques.

La faim, l'épidémie et la guerre, la remise en question de sa légitimité, voici le contexte difficile dans lequel dut se débattre la reine Jeanne lors de son long règne.

Jeanne fut couronnée reine en 1343 et n'accepta pas de laisser le trône à son mari, André de Hongrie, malgré l'insistance de ce dernier. Naples devint un champ clos d'intrigues, centre des rivalités entre les Tarentes, les Duras et la branche hongroise. En 1345, le pape, qui était le suzerain du royaume de Naples, sous la pression du clan hongrois, accepta de nommer roi le mari de Jeanne.

¹⁸ On affirme que dans les quatre mois après son décès, 211 miracles se produisirent.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1345, André était assassiné dans le château même où résidait Jeanne, et la reine fut accusée de complicité¹⁹.

Jeanne accoucha d'un fils, Charles Martel le jour de Noël de la même année. Dans les mois qui suivirent, plusieurs prétendants se disputèrent la main de Jeanne. Début 1346, son cousin Louis de Tarente réussit à s'imposer et il l'épousa en août 1347.

Louis de Hongrie, accusant Jeanne du décès d'André, réclama vengeance et revendiqua le royaume de Sicile. Il envahit en fin 1347 le royaume de Naples, forçant Jeanne et son nouvel époux à l'exode.

La fuite en Provence

La reine accompagnée de ses proches s'embarqua le 15 janvier 1348 pour Marseille qu'elle atteignit le 20 janvier. Bien reçue par les Marseillais pour qui le commerce avec Naples constituait une source de richesses, elle fut accueillie avec réserve à Aix²⁰. C'est que les Provençaux lui reprochaient de ne nommer que des Italiens aux postes de responsabilité. Jeanne dut promettre l'indigénat des charges.

Jeanne et Louis se rendirent ensuite à Avignon²¹ pour obtenir du pape Clément VI qu'il légitime ce second mariage²².

Jeanne avait besoin d'argent pour faire face aux événements. C'est pendant ce séjour provençal qu'elle céda au pape, pour 80 000 florins, ses droits sur Avignon. Durant son règne, elle accorda, ou plutôt vendit de nombreux privilèges aux communautés, ce qui lui assura la popularité dont elle bénéficie encore.

Louis de Hongrie rappelé dans son pays, Jeanne put retourner à Naples en août 1348 et, avec l'aide de son mari, reconquérir son royaume.

Jeanne n'est donc restée que sept mois environ en Provence. Il est possible de reconstituer son itinéraire. Après avoir touché Marseille en fin janvier, elle se rendit à Aix-en-Provence dans les premiers jours de février, puis à Châteaurenard entre le 23 et le 27 février et enfin à Avignon le 15 mars. Elle accoucha d'une fille à la fin juin et ne quitta Avignon que le 22 juillet pour s'embarquer le 28 juillet à Marseille. Elle atteignit Naples le 17 août. Tout son séjour s'est donc limité à la Provence rhodanienne.

Les navires avaient pour habitude de longer les côtes. À

19 La culpabilité de la reine ne fut jamais établie. Si les historiens soupçonnent les familles de Tarente et surtout de Duras d'être les instigateurs de cet assassinat, aucune preuve décisive n'a été avancée.

20 Il a été écrit inexactement qu'elle fut emprisonnée à Aix. Si une partie de son entourage fut effectivement jetée en prison, Jeanne a dû résider au palais royal (la promesse d'indigénat du 7 février par la reine le fut *in palacio reginali civitatis Aquensis*).

21 Depuis deux mois, la peste sévissait dans Avignon et avait déjà causé la mort de plusieurs milliers d'habitants. On peut imaginer que l'entrée de la reine, aussi solennelle fût-elle, se passa dans une ambiance lourde.

22 Il a également été écrit que les époux rencontrèrent le pape pour qu'il lave l'accusation qui pesait sur eux. Non seulement ils n'évoquèrent pas la mort d'André lors de la seule entrevue qu'ils eurent avec Clément VI, mais ils refusèrent de répondre à la commission qui avait été chargée d'instruire cette affaire.

l'aller, les galères qui transportaient Jeanne et ses proches avaient sans doute touché terre à Brégançon. Au retour, elles firent escale à Ollioules le 30 août et à Brégançon le 31. Certains ont écrit qu'elle a séjourné à Nice²³. S'il est très probable que les galères passèrent devant Nice, car elles firent ensuite escale à Porto Pisano (Pise), puis le 12 août à Anzio, aucun document n'atteste qu'elle s'y est arrêtée et descendue à terre²⁴.

Une vie douloureuse

Louis de Tarente se révéla être un époux tyrannique qui accapara le pouvoir²⁵. Il décéda de maladie en 1362 et Jeanne qui avait 34 ans épousa, l'année suivante, le roi de Majorque, Jacques III. Ce dernier avait passé 14 ans dans une prison de son oncle, dans une cage, et avait perdu en partie la raison. Jeanne refusa de partager le pouvoir et ce prince retourna en Espagne où il mourut en 1375.

Tous les enfants de la reine Jeanne étaient décédés²⁶. En 1370, alors qu'elle avait 42 ans, sans espoir d'avoir une descendance, elle désigna comme successeur son cousin Charles de Duras, le futur Charles III, fils de Louis de Gravina.

Charles avait épousé sa cousine germaine Marguerite de Duras, fille de Marie, la sœur de Jeanne.

23 La plupart des auteurs, dont Pierre GIOFFREDO dans *La storia delle Alpi Marittime*, ont utilisé la même source, la *Nuova cronica* du florentin Giovanni VILLANI († 1348) : « *La regina Giovanna... arrivò a Nizza in Provenza a di 20 gennaio* » puis « *Come presono porto a Nizza, se n'andarono ad Achisi (Aix)* » (livre 12, chap. 115). Pour Émile LÉONARD (*Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples*, T. 2, p. 52), VILLANI a sans doute confondu Nice et Marseille. En effet, il semble peu crédible qu'elle se soit rendue, comme l'écrit VILLANI, directement de Nice à Aix, ce qui suppose d'avoir emprunté la voie terrestre, voyage semé d'embûches, alors que la voie maritime était largement préférée. Ajoutons que les galères étaient commandées par le Marseillais Jacques de GAUBERT. D'autre part, nous savons qu'elle est passée à Brégançon puis qu'elle était à Marseille le 29 janvier où, lors d'une cérémonie publique, Jeanne confirma de maintenir les Châpitres de paix et les privilèges de la ville, ce que VILLANI ne mentionne pas.

VILLANI a également trompé nombre d'auteurs en écrivant « *La regina con cortese guardia menarono al Castello Arnaldo e nullo le totea parlare in segreto senza la presenza de detti baroni di Provenza* », ce qui leur a fait écrire qu'elle fut emprisonnée à Château-Arnoux (04) près de Sisteron. Or nous savons que la reine séjourna à Châteaurenard (13) avant d'entrer à Avignon. Le *Castello Arnaldo* de VILLANI est sans doute Châteaurenard. Manifestement, VILLANI connaissait mal la Provence, les erreurs de noms de villes en témoignent. N'oublions pas, également, que Giovanni VILLANI mourut de la peste cette année-là.

24 Le compte des dépenses de Nicola ACCIAIUOLI qui était parti avant Jeanne mentionne que son auteur a déposé 2 000 florins à Nice pour les dépenses de la reine. Cette information ne présume en rien d'un passage à Nice de Jeanne.

25 Pétrarque le qualifiait de violent, porté au mensonge, prodigue et avare, débauché et cruel. Il ne sait pas se faire aimer et ignore même l'importance qu'il y a pour un roi à être aimé.

26 Jeanne eut un premier enfant d'André, Charles-Martel, né le 25 ou le 26 décembre 1345. Il fut « marié », à l'âge de 18 mois, à Jeannelle, fille de Charles de Duras. En 1348, son oncle Louis de Hongrie qui venait de se rendre maître de Naples envoya l'enfant en Hongrie où il décéda peu de temps après. Fin juin 1348 à Avignon, naissance de Catherine († < 1350), puis de Françoise en mars 1350 à Naples († en 1352).

Veuve pour la troisième fois, Jeanne, qui décidément acceptait mal le veuvage²⁷, épousa Othon de Brunswick l'année suivante. Charles de Duras s'irrita de ce mariage et se rapprocha de Louis de Hongrie²⁸, toujours ennemi de la reine Jeanne.

En 1378 éclata, au sein de l'Église catholique, le grand schisme. Deux papes furent élus, Urbain VI à Rome et Clément VII à Avignon. Jeanne prit le parti de Clément VII ce qui conduisit Urbain VI à prendre le parti des ennemis de la reine.

Jeanne chercha de son côté un appui qu'elle trouva auprès de Louis d'Anjou, fils du roi de France Jean le Bon²⁹. Elle le désigna comme successeur en 1380 en échange de son aide, ce qui évinçait Charles de Duras.

Poussé par Urbain VI qui l'investit du royaume de Naples, (le pape est suzerain du royaume) Charles de Duras qui prit le nom de Charles III marcha sur Naples avec l'aide des Hongrois et prit la ville en 1381. Jeanne fut capturée et enfermée.

Avec retard, en mai 1382, Louis d'Anjou se mit en route avec une puissante armée pour secourir la reine Jeanne. Mais c'était trop tard. Jeanne fut assassinée au château de Muro le 27 juillet 1382.

L'extinction de la branche des Anjou-Sicile

Louis d'Anjou (de la seconde maison d'Anjou) ne put reprendre le royaume, car il décéda en septembre 1384 à Bari et son armée se débanda. Son fils, Louis II qui avait alors 7 ans, fut aussitôt couronné roi de Sicile. La régence fut assurée par Marie de Blois sa mère. Malgré plusieurs tentatives, il ne parvint jamais à s'imposer à Naples.

Quant à Charles III qui entre-temps était devenu roi de Hongrie en 1383, il fut victime des vicissitudes de la cour de Hongrie et mourut empoisonné en 1386. Son fils Ladislas lui succéda alors sur le trône de Naples, mais il n'avait que 10 ans et la régence fut assurée par sa mère, Marguerite de Duras. À la mort de Ladislas en 1414, sa sœur Jeanne II hérita du royaume de Naples. Décédée le 2 février 1435, ce fut la dernière représentante de cette famille à régner sur Naples.

Nous venons de voir qu'à son décès Jeanne I^{re} laissait un État tiraillé entre deux prétendants à sa succession.

27 Il a été reproché à Jeanne ses quatre époux, la faisant passer pour une croqueuse d'hommes. Il est vrai que la vertu ne fut pas son trait dominant et qu'elle connut de nombreux amants. Cependant, son refus du veuvage devait répondre à d'autres préoccupations. À la mort d'André, elle n'avait que 19 ans, trop jeune pour rester veuve à cette époque. Son second mari s'imposa et la priva du pouvoir. À sa mort, elle n'avait aucun intérêt à se remarier afin de rester indépendante. La recherche de nouveaux maris est très certainement liée à la nécessité d'assurer une descendance au royaume.

28 Le désir de pouvoir était plus fort que celui de vengeance. En effet, Louis de Hongrie avait fait assassiner l'oncle de Charles de Duras, lui aussi prénommé Charles, le père de son épouse Marguerite.

29 La grand-mère de Louis d'Anjou, Marguerite d'Anjou était une sœur de Robert, le grand-père de Jeanne.

Au final, les Duras prirent Naples et les Angevins³⁰ la Provence. La région niçoise et la vallée de Barcelonnette, refusant la tutelle des nouveaux maîtres, se donnèrent en 1388 à un autre prince, le comte de Savoie (guerre de l'union d'Aix).

Épilogue

L'histoire particulièrement riche de notre région doit donc beaucoup à la vie tumultueuse de la reine Jeanne.

Son souvenir est resté profondément ancré dans la mémoire collective. Comme pour le bon roi René en Provence, c'est une image peu fidèle de la reine qui s'est imposée.

Si les Provençaux l'appellent la bonne reine Jeanne, elle a laissé à Naples une image plus sulfureuse. Ne l'a-t-on pas accusée de vie dissolue, allant même jusqu'à faire exécuter ses amants, tout comme dans la légende de la tour de Nesle à Paris ?

Il semble qu'il y ait eu des confusions entre les deux Jeanne d'Anjou, Jeanne I^{re} et Jeanne II qui, pendant son veuvage, fut particulièrement frivole.

On prête également à la reine Jeanne I^{re} d'avoir organisé la première maison close. Non pas qu'elle ait créé la prostitution qui date de temps immémoriaux, mais qu'elle l'ait pour la première fois réglementé.

Voici le document qui l'attesterait³¹ : « L'an 1347 au huit du mois d'août, notre bonne Reine Jeanne a permis un lupanar dans Avignon, et veut que toutes les femmes débauchées ne se tiennent pas dans la ville, mais qu'elles soient enfermées dans le lupanar, et que pour être connues, qu'elles portent une aiguillette rouge sur l'épaule gauche. [...] » (Traduction de l'auteur). En fait, il s'agit d'un faux créé au XVIII^e siècle comme l'a démontré en 1923 le Dr PANSIER³².

Ainsi se termine ce rapide survol de la vie de Jeanne de Naples, reine de Jérusalem et de Sicile, comtesse de Provence, de Forcalquier et du Piémont, personnage de légende, tout aussi encensée que honnie, que rien n'aura épargné, ni les bonheurs, ni les malheurs, ni les honneurs, ni les vilénies.

Alain OTHO, octobre 2012.

30 Pour les distinguer des Anjou-Sicile, ils sont désignés comme appartenant à la deuxième maison d'Anjou.

31 ASTRUC J., *De morbis venereis*, Paris 1736, p. 33-35 : *Statuta antique Lupanaris Avenionensis Linguâ Provinciali Scripta*.

L'an mil très cent quaranto & set, au hueit dau mès d'Avous Nostro bono Reino Jano à permés lou Bourdeou dins Avignon ; Et vol que tousdos las fremos debauchados non se tengon dins la Ciutat, mai que sian fermados din lou Bourdeou, & que per estre counheigudos que porton uno agullietto rougeou sus l'espallou de la man escairo.

32 PANSIER P., « Les prétendus statuts de la reine Jeanne réglementant la prostitution à Avignon en 1347 » dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1923, n° 17, p. 158-175.

Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-06.org et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu des réunions d'Antibes du 4^e trimestre 2012

RÉUNION à la Maison des associations du 13 octobre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : N. PRANDT, D. HAMEL, D. COTTERET, M. ASTRE, A. HORST, N. BERMOND, L. SIMONPIERI, O. IBERTI, A. SAVIN et A. FIXOT.

Marc COTTERET nous présente Oxy-gen, un logiciel gratuit qui permet de transmettre une généalogie à ses parents et amis qui ne possèdent pas de logiciel de généalogie.

À travers un diaporama, Marc nous explique comment associer un gedcom et Oxy-gen, les enregistrer sur un CD ou une clef USB.

Nous avons vu le produit fini et ses fonctionnalités : arbre, patronymes, lieux... et recherches.

Nous poursuivons avec notre tour de table.

A. HORST demande comment fonctionnent GeneaBank et GeneaNet.

Marc nous indique le site IREL, archives nationales qui regroupent les registres numérisés d'Algérie, d'outre-mer... et les archives de Savoie.

N. BERMOND cherche une nouvelle branche sur Breil. Grâce aux relevés de C. L'HUILLIER elle trouvera ses ancêtres.

A. FIXOT et N. PRANDT nous informent que les archives municipales d'Antibes ont fait les relevés des BMS.

O. IBERTI travaille sur sa branche de Bar-sur-Loup.

A. SAVIN est venu chercher les lecteurs de microfilms et le vidéo projecteur stockés dans l'armoire. Il n'y reste qu'une nappe grise ignifugée.

RÉUNION à la Maison des associations du 10 novembre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : D. HAMEL, D. MABILAT, N. BERMOND et M. ASTRE.

Excusée : A. HORST.

N. BERMOND a besoin d'aide pour utiliser GeneaBank.

D. HAMEL recherche tout renseignement concernant son grand-père paternel.

D. MABILAT voudrait éliminer les individus signalés incohérents dans Heredis.

RÉUNION à la Maison des associations du 8 décembre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : D. HAMEL, D. MABILAT, N. BERMOND, L. SIMONPIERI, N. PRANDT, M. ASTRE, F. MICHELIS et W. SALVADOR.

Excusée : A. HORST

Marc présente le site MEMORHOM (<http://memorhom.voila.net/>) qui recense plusieurs liens :

- recherche de patronyme, de pays...
- des liens vers des sites de généalogistes.

Nous découvrons ainsi d'autres bases dont :

- Telma : <http://memorhom.voila.net/basenat.htm>
- Nomina : <http://www.culture.fr/genealogie/>

N'hésitez pas à voir ces liens. Les recherches sont gratuites et s'enrichissent de jour en jour.

D. HAMEL a trouvé le décès de son grand-père, mais cherche son mariage. Son arbre avance lentement car elle est en attente de réponses à ses courriers.

N. BERMOND et D. MABILAT ont des patronymes communs sur Tourettes-Levens, mais pas encore de cousinade : LAURENTI, NAVELLO, ASSO, CLERICI, BENZA, BESNA et LEVAMIS.

Nous consultons la base AGAM.

L'une fait ses recherches essentiellement sur les actes en ligne, l'autre sur GeneaBank, GeneaNet et divers autres sites.

Nous recevons aussi de nouveaux amateurs.

F. MICHELIS pratique la psycho-généalogie, elle a besoin de premiers conseils pour commencer son arbre.

W. SALVADOR a besoin de mettre en ordre ses documents et ancêtres.

Marc lui conseille d'installer un logiciel de généalogie

Nous nous quittons en nous souhaitant de joyeuses fêtes et en nous disant à l'an prochain.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO.



<http://vincent2b.artblog.fr/>

Compte-rendu des réunions de Biot du 4^e trimestre 2012

RÉUNION au CCAS du 17 octobre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présente : G. VÉRAN.

Excusée : D. MABILAT.

G. VÉRAN concentre son travail sur Isola : consultation de la base AGAM, lectures de divers actes sur le site du conseil général, recherche de tous les enfants d'un couple.

À quoi correspond le terme consanguinité des 3^o et 4^o ?



RÉUNION au CCAS du 18 novembre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présentes : D. MABILAT et G. VÉRAN.

G. VÉRAN travaille sur Isola sur les COLOMBON : lectures de divers actes.

Elle espère toujours avoir une solution pour son gedcom dans Généatique (voir le compte-rendu de Biot du 20/09) !

D. MABILAT recherche des CLERICI, CLERISSI, CAMOUS et CAMOSSA.

Pas de permanence en décembre.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. d'octobre 2012

RÉUNION aux A.D. — mercredi 31 octobre 2012.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 17 adhérents de l'AGAM.

Absents excusés : Anny CHIAMISA, Irène CORINO, Colette FRISÉ, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Annie LEDAY, Alain et Hélène NOUGUIER, Michèle PARENTE, Dominique ROCCA, Robert WAGNER.

Programme

- De 14h à 14h30, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et accès à la bibliothèque dont la liste des ouvrages disponibles se trouve dans le site de l'AGAM : www.agam-o6.org.
- À 14h30, Alain OTHO nous présentera la reine Jeanne, comtesse de Provence.
- Puis nous ferons notre tour de table habituel pendant lequel nous pourrions partager nos découvertes, nos informations et nos questions.

ACTES

Jacques ROUQUAIROL nous présente un acte de baptême tout à fait particulier datant du 21 juillet 1771, celui de Napoléon BONAPARTE. Il est à noter que Napoléon, né le 15 août 1769 à Ajaccio en Corse, dut attendre deux ans et la naissance de sa sœur Maria Anna BONAPARTE pour être baptisé le même jour qu'elle, née quelques jours avant ce baptême. Il est probable que Napoléon fut ondoyé lors de sa naissance.

Dans le cadre des relevés des fiches de généalogie, Denis COLMON nous montre la fiche ainsi que l'acte d'un mariage célébré à Nice en 1867, celui de Charles Maurice Camille

de TALLEYRAND-PÉRIGORD, 4^e duc de Dino, 2^e marquis de Talleyrand avec une jeune Américaine Elisabeth BEERS CURTIS. La Maison de TALLEYRAND-PÉRIGORD est une famille française noble d'extraction dont Charles Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD (1754 - 1838), évêque, diplomate, homme politique, prince de Bénévent, est une figure des plus marquantes.

EXPOSÉ

La reine Jeanne, comtesse de Provence.

Par Alain OTHO.

Avant de décrire la vie tumultueuse de Jeanne I^{re}, Alain a rappelé la popularité de cette reine en Provence et les nombreux châteaux, ponts, maisons qui portent son nom. Elle a également inspiré nombre d'auteurs, soient historiens, soient dramaturges ou poètes comme MISTRAL. Reine de légende, les histoires qui racontent la vie de Jeanne sont très souvent truffées d'erreurs.

Jeanne est une descendante de la famille des Anjou-Sicile qui détenaient, principalement, le royaume de Sicile (la partie péninsulaire uniquement), la Provence et une partie du Piémont.

Alain s'est attaché, par une évocation de l'histoire de sa famille et un rappel des conditions économiques et politiques de cette époque, à décrire le contexte difficile dans lequel dut se débattre la reine Jeanne lors de son long règne : le trio faim, épidémie, guerre, ainsi que la remise en question de sa légitimité.

Elle eut quatre époux et fut accusée de complicité du meurtre de son premier époux. Sans enfant en vie, elle désigna comme successeur Charles III de Duras puis Louis I^{er} d'Anjou. Elle fut emprisonnée et assassinée par Charles III.

Les Duras prirent le royaume de Naples, les Angevins la Provence. La région niçoise et la vallée de Barcelonnette se donnèrent au comte de Savoie en 1388.

Alain concluait cet exposé par : « Ainsi se termine ce rapide survol de la vie de Jeanne de Naples, reine de Jérusalem et de Sicile, comtesse de Provence, de Forcalquier et du Piémont, personnage de légende, tout aussi encensée que honnie, que rien n'aura épargné, ni les bonheurs, ni les malheurs, ni les honneurs, ni les vilenies. »

Le texte de l'exposé figure en pages 18 à 24 de ce bulletin.



INFORMATIONS

Agenda des manifestations de l'AGAM :

Manifestations qui ont eu lieu en septembre et octobre 2012 :

- Dimanche 16 septembre, journée de généalogie à Saint-Sauveur-sur-Tinée.
- Samedi 22 septembre, rendez-vous des associations 2012 à Nice — Palais des expositions.
- Samedi 29 et dimanche 30 septembre, 3^e forum GENCO à Brive-la-Gaillarde (Corrèze).
- 5, 6 & 7 octobre, festival du livre à Mouans-Sartoux.
- Dimanche 14 octobre, journée de généalogie à Levens, salle du *Fuon Pench*.

Prochaines manifestations auxquelles participera l'AGAM :

- Samedi 10 et dimanche 11 novembre, 15^e Salon généalogique du Gard à Nîmes (Gard).
- Samedi 17 et dimanche 18 novembre, journée régionale de généalogie à Montélimar (Drôme), salle Mistral, avenue Kennedy : www.genea26provence.com
- Du 31 mai au 2 juin 2013, XXII^e Congrès National de Généalogie — Palais des Congrès – Parc Chanot à Marseille (Bouches-du-Rhône) : <http://www.congresgenealogie2013.fr/>

TOUR DE TABLE

Colette BETTENFELD entreprend les relevés des mariages de Péone de 1861 à 1903. Les années antérieures à 1861 ont déjà été relevées. Michèle PARENTE fait appel à des volontaires qui voudraient bien faire des relevés systématiques de communes du département des Alpes-Maritimes.

Bernard ROUBEAU a découvert dans ses archives familiales un petit cahier écrit par sa grand-mère quand elle avait 22 ans et datant de 1904. Elle y narre une excursion qu'elle a faite en Suisse, chaperonnée par sa mère.

Par ailleurs, Bernard a acheté un film muet de 1928 sur DVD, un documentaire de vues de Paris aux années folles, avec accompagnement musical. Références du DVD : *Études sur Paris*, film d'André SAUVAGE, éditions Carlotta Films.

Bernard ROUBEAU nous invite à assister à une conférence qu'il va donner dans le cadre de l'association des amis

de Richard WAGNER dont il est membre : les rendez-vous du Cercle Richard Wagner Nice Côte d'Azur, jeudi 15 novembre 2012 à 15h, auditorium de la bibliothèque Louis Nucéra. Sujet de la conférence : hommage à Dietrich FISCHER-DIESKAU, baryton.

Renée PINCENATI va entrer en contact avec Georges ROLAND pour l'achat de la dernière version du logiciel de généalogie Heredis au prix préférentiel réservé aux membres des associations.

Jacques ROUQUAIROL écrit l'histoire de son père qui a beaucoup voyagé. À Cannes, il a consulté vainement les recensements. Par contre, il a rencontré un collectionneur de cartes postales qui lui a trouvé une carte représentant le café cannois Estournel où logeait son père alors qu'il travaillait au PLM.

Gabriel MAUREL a relevé la commune de Moulinet avec Philippe CARENCO. Les relevés ont été donnés au maire lors de la journée de généalogie organisée par l'AGAM à Moulinet le 19 août 2012.

Christian GHIS évoque les Vêpres siciliennes dont a parlé Alain OTHO dans son exposé sur la reine Jeanne. Elles sont un soulèvement et une révolte de la Sicile contre la domination française de Charles d'Anjou et elles ont entraîné le massacre de nombreux Niçois et Provençaux. Pierre GIOFFREDO, homme d'Église et historien niçois à la cour des ducs de Savoie, en parle dans son œuvre majeure la *Storia delle Alpi marittime* (Histoire des Alpes maritimes), écrite probablement vers 1690.

Lors d'une prochaine réunion, Christian GHIS apportera un cahier de classe de sa grand-mère pour le travail duquel elle a obtenu un prix de la ville à l'occasion de l'exposition internationale de Nice (1883-1884) : un livre de géographie qui lui a été remis par le maire de l'époque, Alfred BORRIGLIONE, né en 1841 à Nice et mort en 1902 à Sospel, homme politique républicain français, avocat (il lui arrivait de plaider en niçois), maire de Nice, député et sénateur des Alpes-Maritimes sous la Troisième République.

Guy SIDLER : le travail des *Bleuets* se poursuit, il va commencer à numériser les fiches matricules.

Eva VAN DIJK a fait des erreurs de saisie pour sa généalogie, elle doit recommencer tout le travail.

Josiane ASSO est une nouvelle adhérente, ses recherches portent sur les Alpes-Maritimes, la Corse et le Piémont.

Denise LOIZEAU : les mariages italiens célébrés au consulat d'Italie entre 1860 et 1930 ont été en partie numérisés par Patrick CAVALLO, Michèle PARENTE et Stéphanie CALVIERA-RAYER. Un CD des numérisations déjà effectuées a été donné à la responsable des archives du consulat d'Italie de Nice. Patrick en a gravé aussi un pour lui, il en a donné un à Michèle, un à Stéphanie, il en gravera un pour les réunions de Nice aux A.D. et les numérisations de ces mariages seront transférées sur les disques durs externes qui servent aux journées de généalogie.

D'après *Le Tout politique* de Jean-Louis BEAUCARNOT, *L'Archipel* : François HOLLANDE et Nicolas SARKOZY sont cousins, ils ont un ancêtre commun : Claude LABULLY-BURTY, de Saint-Maurice-de-Rotherens, près de Chambéry. Deux de ses fils, Claude, l'ancêtre de François HOLLANDE, et Pierre, celui de Nicolas SARKOZY, se sont fixés, sous le règne de Louis XIII, dans une commune voisine, à Saint-Genix-sur-Guiers.

Le fameux gâteau Labully, spécialité de Saint-Genix, a été inventé au XIX^e siècle par le pâtissier Labully, cousin des deux hommes politiques. Il s'agit d'une brioche fourrée aux pralines et pétrie en forme de sein, fabriquée à l'origine pour la Sainte-Agathe, jeune martyre chrétienne à qui on avait tranché un sein.

Valérie TRIERWEILER cousine avec Carla BRUNI SARKOZY. Toujours selon Jean-Louis BEAUCARNOT, elles ont un ancêtre commun, un certain Antoine BARATIN qui vivait au XVII^e siècle à Saint-Romain-d'Urfé dans la Loire. Carla BRUNI, d'origine italienne, a une ancêtre française : Renée PLANCHE, fille d'un député de la III^e République dont la lignée est en lien direct avec celle de Valérie TRIERWEILER née MASSONNEAU.

Alain OTHO recherche toujours des adhérents qui auraient des articles susceptibles d'être publiés dans le bulletin trimestriel de l'AGAM.

Alain propose d'organiser une visite en groupe du musée de la résistance azurée. Si cela vous intéresse, faites-le savoir (Association Azurée des Amis du Musée de la Résistance Nationale, Nice La Plaine 1 — Bât A2, Boulevard Maurice Slama, 06200 Nice, tél. : 04.93.81.15.96, fax : 04.93.71.08.64, resistance.azur@free.fr, horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30, entrée gratuite. Visites commentées avec audiophone tous les jours à partir de 14 h ou sur rendez-vous pour les groupes. Accès : bus : ligne 9 - terminus).

Denis COLMON a eu connaissance, par un participant comme lui à la base associative du Généa50 qui essaie de réunir tout ce qui a trait à la Manche et ses environs, d'un numéro du journal *Trace du passé*, résultat du travail de l'association I.D.H. (Institut de Dépouillement Historique) dont l'objectif est la sauvegarde des registres anciens et l'étude de la population du département de la Manche antérieurement à 1894. Dans ce numéro du journal sont reconstitués tous les actes de mariage de 1892 de l'arrondissement de Saint-Lô, ce qui a permis à Denis de compléter quelques familles dans la base Généa50 qui contient actuellement 845 862 fiches individuelles.

Pas de réunion en novembre à Nice aux A.D. pour cause d'indisponibilité de la salle.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 12 décembre 2012. Mireille GHIGO et Marc COTTERET vous donnent rendez-vous le 10 novembre à Antibes et Florent FASSI le 24 novembre au MIN pour une formation de généalogie le matin et une méthode de recherche des Poilus l'après-midi. Pensez aussi aux permanences de Biot, Nice et Mouans-Sartoux.

C'est le moment de régler votre cotisation, merci d'y penser La séance est levée à 17 h.

Denise LOIZEAU.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de décembre 2012

RÉUNION aux A.D. — mercredi 12 décembre 2012.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 27 adhérents de l'AGAM.

Absents excusés : Anny CHIAMISA, Pierre LA BARRE, Michèle ROSSO, Guy REIBAUD, Guy SIDLER, Marc UGOLINI, Robert WAGNER.

Programme

• De 14 h à 14 h 30, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et accès à la bibliothèque dont la liste des ouvrages disponibles se

trouve dans le site de l'AGAM : www.agam-o6.org.

• À 14 h 30, Christian GHIS parlera de sa grand-mère Lucrèce et de l'exposition internationale de Nice de 1884, dite exposition du Piol.

• Puis nous ferons notre tour de table habituel pendant lequel nous pourrions partager nos découvertes, nos informations et nos questions.

INFORMATIONS

Comme chaque année, l'AGAM propose à ses adhérents d'assister à l'assemblée générale qui, cette année, aura lieu le samedi 26 janvier 2013. La convocation parviendra incessamment à chacun soit par email soit par courrier postal pour les non-internautes.

L'assemblée générale se tiendra à 9 h salle paroissiale, 6 rue Caroline 06100 NICE.

Un repas est proposé à midi au tarif de 21 € par personne au Restaurant L'UNION, 1 rue Michelet 06100 NICE.

Pensez à régler votre cotisation 2013 si vous ne l'avez pas fait. Si vous avez adhéré à partir du 01/09/2012 ou si vous avez déjà envoyé votre chèque de renouvellement, votre cotisation est à jour pour 2013. Si vous ne pouvez vous joindre à nous, veuillez vous faire représenter en envoyant le pouvoir signé et daté sur lequel vous pouvez exprimer vos consignes de vote.

Autre information : à la suite d'une demande de Michèle PARENTE au conseil général présidé par M. Éric CIOTTI, deux bancs, dont un à l'abri et l'autre au soleil, ont été installés devant le bâtiment des archives départementales à l'intention des personnes qui passent la journée sur place et qui souhaitent sortir prendre l'air pendant un moment, se reposer et se restaurer. Merci à M. CIOTTI.

Yahougroupe : les personnes ne sachant pas s'inscrire au Yahougroupe pour recevoir les messages d'information de l'association, seront accueillies par Michèle PARENTE le matin de 9 h à 12 h le jour de sa permanence aux A.D. le deuxième vendredi de chaque mois ; elle vous saurait gré de bien vouloir au préalable l'avertir par email de votre venue.

EXPOSÉ



Christian GHIS et sa grand-mère Lucrèce à l'exposition internationale de Nice de 1884, dite exposition du Piol.

Sur le plateau du Piol, s'est tenue la première exposition internationale de Nice.

Organisée par la municipalité BORRIGLIONE avec la chambre de commerce. Des nations étrangères, des villes du littoral y tenaient des stands. Il y avait des trains miniatures.

On avait installé une cascade dont la chute avait plus de vingt mètres de hauteur. Aux dires des chroniqueurs cette manifestation bénéfique pour le prestige de NICE, obtint un immense succès... Pour éclairer, on avait réuni 1500 lampes à incandescence.

L'ouverture officielle a eu lieu le dimanche 6 janvier 1884. L'exposition fut digne de la ville qui était le rendez-vous des riches étrangers. Le bâtiment était constitué d'une nef principale et deux nefs latérales consacrées aux industries du luxe, à l'ameublement, joaillerie, agriculture. Les premières maisons de la capitale y étaient représentées. La céramique, les fabriques de Nice, de Monaco, de Menton également.

« Ma grand-mère Lucrèce a obtenu un prix représenté par un livre *Géographie illustrée de la France* probablement édité en 1876. Au verso de la couverture : " École

municipale de St Pierre d'Arène, PRIX décerné à l'élève Lucrèce GARCHIER, Nice le 14 juillet 1882, Le Maire (avec la signature) BORRIGLIONE " »

Le résumé complet de cet exposé se trouve en pages 16 & 17 de ce bulletin.

TOUR DE TABLE

Annie ROBERTO est une nouvelle adhérente, ses recherches portent essentiellement sur Lucéram et Blausasc. Les patronymes qu'elle recherche sont surtout MALAUSSENA et RICORD. Elle fait sa généalogie depuis une dizaine d'années, mais jusqu'à présent elle a cherché seulement ses nombreux cousins. Maintenant, elle voudrait trouver ses ascendants afin de constituer un bel arbre qu'elle offrirait à sa tante à l'occasion de son centenaire au mois de février. Elle travaille sur papier, on lui conseille d'acheter un logiciel de généalogie (Heredis, Génétique ou Parentèle) pour saisir ses données afin de faciliter son travail. Elle pourrait utiliser aussi un des logiciels gratuits que l'on trouve sur Internet (voir sur GeneaNet par exemple).

Nathalie ASQUIER, adhérente à l'AGAM depuis plus de dix ans, mais résidant à l'étranger, profite de son séjour dans les Alpes-Maritimes pour assister à la réunion de ce jour. Elle a commencé en 1990 la généalogie de son mari originaire de Mouans-Sartoux. Son père est originaire de la Martinique, sa mère est normande, mais elle a aussi des ancêtres en Bourgogne et Lorraine.

Antoine SANT propose de se mettre à la disposition des adhérents qui auraient des actes en latin à traduire en français.

Jacques ROUQUAIROL a découvert dans un article du journal *Le petit Niçois* le retour en 1923 du bataillon de chasseurs alpins dont faisait partie son père.

Jacques a trouvé par ailleurs un site intéressant, dont voici l'adresse, pour visionner les fiches matricules de la Corse (les 2 départements) : http://www1.arkhenum.fr/ad_corsedusud_matricules/_app/index.php

Jacqueline COLMON nous informe que les A.D. du Nord (59) possèdent les registres de l'hôpital militaire de Cambrai de 1730 à 1794, correspondant à la guerre des Flandres. Cote du registre : 5 MI 012 032. Le deuxième registre est celui de l'aumônier de l'hôpital militaire de Saint-Jean.

<http://www.archivesdepartementales.cg59.fr/>

Alain et Hélène NOUGUIER se sont rendus en septembre aux A.D. d'Avignon où ils ont passé beaucoup de temps à mettre de l'ordre dans leur généalogie. Ils sont allés au cimetière pour essayer de clarifier les degrés de parenté des membres de leur famille.

Bruno PONCET pose deux questions :

- Où trouver les archives de construction de l'Arc de triomphe ?
- Où trouver une liste des grognards de Napoléon I^{er} ?

Voir le site d'ancestramil pour la seconde question :

<http://www.ancestramil.fr/>



Denise LOIZEAU remercie Jacqueline de l'avoir avertie que le Cher (18) a enfin été mis en ligne.

Denis COLMON montre à l'écran une photo de famille datant de 1908 représentant sa famille maternelle et notamment sa maman âgée de 2 ans. Il nous fait la démonstration du logiciel gratuit Skitch conseillé par Jacques ROUQUAIROL permettant de légendier les photos :

<http://evernote.com/intl/fr/skitch/>

Denis a trouvé dans un acte la phrase : « la déguerpie et ses enfants » le mot *déguerpie* désignant une veuve. Il est possible aussi de rencontrer dans les actes anciens des termes tels que montre (inventaire) ou aveux (impôts).

L'équipe de numérisation des fiches généalogiques travaille beaucoup : le seuil des 140 000 fiches numérisées, renommées, classées et mises en ligne dans le Yahogroupe est dépassé.

Hélène LOCHEY a trouvé aux A.D. 43 l'acte de naissance, avec détails, de deux enfants siamois morts à la naissance, mais ondoyés juste avant leur décès. Elle va prendre l'abonnement Privilège de GeneaNet.

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR est adepte de GeneaNet. Il travaille avec une grande rigueur, il faut toujours contrôler toutes les données.

Colette HAMMERER a toujours autant de difficultés pour ses recherches en Italie.

Françoise DUPONT a trouvé sur Gallica un jugement de 1904 à Paris concernant un de ses ancêtres contre son employeur. Il était employé à fabriquer des rivets dans une usine, mais ayant été blessé à la main, il dut se reconvertir en tant que marchand des 4 saisons, ce

qu'elle a découvert par son acte de décès à Paris.

Elle a changé d'ordinateur, elle est passée de Windows XP à Windows 8 ce qui lui occasionne pas mal de problèmes. Elle va chercher un guide utilisateur papier.

Chantal COMAS est bloquée depuis longtemps par son ancêtre Pierre FOUËT major au régiment du Luxembourg. Il lui est conseillé d'aller à Vincennes ou de contacter le Fil d'Ariane.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 30 janvier 2013 : M. Alain BOTTARO, conservateur du patrimoine aux archives départementales, nous donnera une conférence sur la vocation maritime de la Maison de Savoie.

La séance est levée à 17 h.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Denise LOIZEAU.



Compte-rendu de la réunion au MIN de décembre 2012

Réunion au MIN (Nice) du samedi 15 décembre.

L'équipe des Bleuets, quasi complète, s'est retrouvée pour une journée de travail au MIN. Ce fut l'occasion d'accueillir de nouveaux membres : Dominique de SEGONZAC et Gisèle MARCHESSOU. Après avoir suivi la formation sur les ancêtres poilus, elles ont exprimé le souhait de rejoindre l'équipe.

Après un bilan de la phase d'investigations et la répartition des dernières communes, une description des fiches matricules a été faite. Les releveurs ont pu découvrir les différentes rubriques qui seront retranscrites. Dans le but

de contrôler le travail préliminaire, la saisie se fera par classe afin de faciliter le travail de vérification que devra exécuter un autre membre de l'équipe.

Nous avons aussi eu une présentation du «Souvenir français» par Gisèle MARCHESSOU qui est la vice-présidente de la section de Villefranche-sur-Mer. Son adhésion à l'AGAM nous permettra de renforcer à l'avenir nos liens et nos partenariats avec les associations d'anciens combattants.

Florent FASSI.

Bulletin de réinscription pour l'année 2013



Bulletin de réinscription pour l'année 2013
à compléter, découper et à envoyer avec votre chèque au secrétariat de l'AGAM :
AGAM - Le Moulin du Négron
1 Bd Colonel Giaume
06340 La Trinité

 Les personnes qui ont adhéré à partir du 1^{er} septembre 2012 sont à jour de leur cotisation 2013.

Nom : Prénom ;

N° d'adhérent : N° de téléphone :

Adhésion couple :

Nom du conjoint : Prénom ;

N° d'adhérent : N° de téléphone :

En cas de changement de votre adresse, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Adresse mail :

Adresse postale :

Je désire obtenir une attestation fiscale pour la cotisation 2012 , le timbre de la FFG . (cocher les cases)
N'oubliez pas, alors, de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Cotisation annuelle (résidents en France ou à l'étranger) : 20 € (individuel) ou 30 € (couple).

Abonnement à la revue trimestrielle Provence Généalogie :

- Ajouter 18 € pour les résidents en France ;
- Ajouter 32 € pour les résidents dans les DOM-TOM ou à l'étranger.



Samedi 15 décembre 2012
Séance de travail
« très studieuse »
de l'équipe
Bleuets
dans le local de l'AGAM
au MIN (Nice)

